



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.71
14 novembre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA
SOIXANTE ET ONZIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 11 novembre 1985, à 15 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)

puis : M. BASSOLE (Burkina Faso)
(Vice-Président)

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales : rapport du Secrétaire général; projet de résolution; rapport de la Cinquième Commission [28]

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 35.

POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/40/709); PROJET DE RESOLUTION (A/40/L.11); RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (A/40/867)

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Avant de donner la parole au premier orateur, je propose que la liste des orateurs au titre du point de l'ordre du jour soit close demain à midi. En l'absence d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée approuve cette proposition?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je donne la parole au représentant du Pakistan, qui souhaite présenter le projet de résolution A/40/L.11.

M. YAQUB-KHAN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale examine pour la septième année consécutive la situation tragique qui règne en Afghanistan à la suite de l'intervention militaire soviétique en décembre 1979, qui a subverti son indépendance et ébranlé son intégrité territoriale, au mépris absolu de la Charte des Nations Unies.

Depuis lors, l'Afghanistan, qui s'enorgueillissait de sa neutralité et qui était considéré comme un modèle de non-alignement, est tourmenté et déchiré par une lutte mortelle qui continue de faire rage avec une férocité accrue entre les forces d'intervention et les courageux moudjahidin afghans. Ni la force accrue des troupes d'invasion, ni leurs armements toujours plus perfectionnés n'ont rendu crédibles les fausses revendications en faveur d'une solution militaire rapide que démentent à chaque étape les succès d'une guerre héroïque de libération. L'esprit du peuple de l'Afghanistan demeure inconquis et invincible et sa volonté indomptable en faveur de la liberté garantit leur ultime victoire.

Entre-temps, leurs tentatives en vue d'imposer une solution militaire ayant été déjouées, les forces militaires étrangères continuent de dévaster le beau pays d'un peuple farouchement indépendant, de menacer la paix et la stabilité de toute la région de l'Asie du Sud-Ouest et projettent une ombre sur la sécurité mondiale.

L'ampleur de l'intervention militaire étrangère à laquelle s'ajoute le potentiel explosif du conflit interne qu'elle a engendré, écarte toute solution militaire et appelle un règlement politique par la voie diplomatique amorcé par le

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Secrétaire général, processus que la communauté internationale a soutenu par une affirmation toujours plus forte de son appui aux résolutions prises par l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan.

Les récents rapports fournis par les correspondants étrangers qui ont pénétré dans le pays à grands risques ont souligné le caractère national de la résistance afghane et ont décrit les opérations militaires impitoyables menées par les forces étrangères pour la contenir. Qui n'a été ému par les compte rendus à la fois détaillés et bouleversants de la destruction de centaines de villages, l'embrassement des récoltes et le bombardement aveugle de régions entières? Selon certaines estimations, près d'un million d'Afghans ont perdu la vie; près de cinq millions - soit près d'un Afghan sur trois - ont été contraints de quitter leurs foyers et de chercher refuge dans les pays voisins, le Pakistan et l'Iran. Les dimensions humaines de cette guerre de libération sont extraordinaires.

M. Jaqub-Khan (Pakistan)

Malgré ces six années d'oppression, le vaillant peuple afghan n'a pas cédé à la coercition ni permis au régime de Kaboul de resserrer son emprise sur son territoire. Seules les villes et les bases où les Soviétiques maintiennent leur présence sont contrôlées de près par le régime de Kaboul. Même après des campagnes d'enrôlement sans fin, l'armée afghane a vu ses effectifs d'origine diminuer d'un tiers du fait des désertions et les forces d'occupation la considèrent plus comme un poids que comme une aide. D'après de récents rapports de presse, les soldats soviétiques eux-mêmes, dont le moral a été gravement atteint par manque de motivation et du fait d'un environnement opérationnel inhospitalier et amèrement hostile, sont las du conflit. Par opposition, la résistance afghane s'est renforcée, encouragée par tous les succès qu'elle a remportés en résistant aux offensives ennemies. Aujourd'hui, l'unité forgée et renforcée par le feu de la guerre patriotique, le moral exalté par le devoir sacré de la défense de la patrie des ancêtres, elle exerce le contrôle sur toute la campagne en Afghanistan.

Depuis un certain temps maintenant, les Soviétiques se sont lancés dans un nouveau plan pour gagner les coeurs et les esprits en envoyant des milliers de jeunes Afghans en Union soviétique, dans l'espoir de voir grandir une nouvelle génération d'Afghans, qui seraient malléables et dociles. Ces mesures - qui s'intègrent dans la campagne de soviétisation - sont conçues pour saper les traditions islamiques et les modèles culturels formés depuis des siècles et n'ont fait qu'accroître le ressentiment et l'amertume de la nation afghane et renforcer sa volonté de résister à l'imposition d'un mode de vie étranger.

Les conséquences négatives du problème de l'Afghanistan influent directement sur l'environnement en matière de sécurité et sur la stabilité des pays de l'Asie du Sud-Ouest. La question a également de graves implications au plan mondial. Un éminent diplomate soviétique a fait observer que la paix était indivisible. Jamais la vérité de cette axiome n'est apparue aussi appropriée et évidente qu'aujourd'hui, alors que la crise en Afghanistan a aggravé la méfiance profonde entre les superpuissances. Il est tout aussi évident qu'une solution politique de principe de la question réduirait les tensions Est-Ouest et aiderait à créer un climat favorable à la solution des problèmes mondiaux.

L'intervention soviétique en Afghanistan constitue également un précédent menaçant pour toutes les nations petites ou moyennes qui cherchent à garantir leur

M. Yagub-Khan (Pakistan)

sécurité et leur intégrité souveraine en conservant un ordre international basé sur le respect des principes de la Charte. Si l'intervention militaire demeure incontestée, la sécurité et la liberté des petites nations, qui sont les plus faibles, seraient à la merci de leurs voisins puissants. C'est pour défendre ce principe fondamental du comportement international que la majorité écrasante des petites et moyennes nations du monde s'est vigoureusement opposée à l'intervention soviétique et a adopté une position ferme sur cette question dans différentes instances internationales. Si une solution politique pacifique était trouvée au problème de l'Afghanistan, cela renouvellerait la foi des nations dans la primauté du droit et serait conforme aux principes du comportement entre Etats.

Politiquement, moralement et légalement, l'intervention soviétique en Afghanistan demeure aussi indéfendable aujourd'hui qu'elle l'était à ses débuts, il y a six ans. Le prétexte selon lequel les troupes auraient été envoyées à la demande du régime de Kaboul pour le défendre contre des ingérences extérieures a été démenti par les circonstances de l'intervention. L'arrivée sans la moindre annonce en Afghanistan de près de 100 000 hommes de troupe soviétiques à la veille de Noël 1979, l'élimination immédiate du président Hafizullah Amin et l'installation de Babrak Karmal, amené par les Soviétiques, ont révélé au monde la véritable nature des menées soviétiques. Depuis, la lutte à l'échelon national contre les forces d'intervention et l'exode forcé d'un tiers de la population afghane du pays ont démenti clairement l'affirmation selon laquelle l'intervention militaire aurait été légalement ou moralement justifiée.

Voix authentique de la communauté internationale, l'Assemblée générale a condamné sans ambiguïté l'intervention militaire soviétique en Afghanistan et a demandé qu'il y soit immédiatement mis fin. Depuis la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale qui s'est tenue en janvier 1980, la majorité écrasante des Etats Membres des Nations Unies ont exigé à maintes et maintes reprises le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan, appelant instamment à trouver un règlement qui permettrait au peuple afghan de choisir sa propre forme de gouvernement et de système socio-économique, indépendamment de toute ingérence extérieure ou de toute coercition. Le Mouvement des non-alignés et la Conférence islamique ont souligné dans leurs décisions et résolutions respectives qu'il fallait respecter ces mêmes principes.

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

En tant que superpuissance qui, dans son credo politique, affirme comme un axiome le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le soutien à la cause des petits Etats, l'Union soviétique devrait être sensible à l'appel de la communauté internationale concernant le problème afghan. Sa tentative visant à imposer une solution militaire à l'Afghanistan n'a que peu de chances de succès. Il n'y a pas d'autre choix qu'un règlement juste et honorable grâce auquel le droit du peuple afghan à décider de ses affaires intérieures, indépendamment de toute pression extérieure, soit garanti. Personne, et le Pakistan moins que quiconque, ne souhaite que ce règlement néglige les préoccupations légitimes de l'Union soviétique.

Qu'on me permette d'ajouter que le Pakistan a toujours accordé beaucoup d'importance à ses relations avec ses voisins, y compris l'Union soviétique. Nous nous sommes toujours efforcés, en tant que nation non alignée et partisans convaincus du concept de la coopération entre Etats aux systèmes socio-économiques différents, de développer nos liens avec l'Union soviétique dans tous les domaines.

Le Pakistan a des raisons irréfutables de rechercher un règlement politique juste du problème de l'Afghanistan. Il s'agit de nos affinités proches et historiques avec le peuple afghan, de notre préoccupation à l'égard de la paix et de la stabilité de notre région et du fait qu'en tant qu'Etat voisin, le Pakistan est lui-même victime de l'intervention soviétique actuelle en Afghanistan.

Le peuple afghan est lié à nous par des liens indestructibles qui tiennent à la géographie, une histoire commune et un glorieux héritage spirituel et culturel acquis et renforcé au fil des siècles. La liberté du peuple afghan est aussi sacro-sainte pour nous que notre propre indépendance. Nous considérons également que la paix et la stabilité en Afghanistan sont une condition essentielle à la paix et à la stabilité dans toute notre région.

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Le conflit en Afghanistan a entraîné, le long de nos frontières occidentales, une situation particulièrement menaçante qui est exacerbée par la présence de dizaines de milliers de troupes étrangères. Cette année seulement, il y a eu plus de 200 violations de notre espace aérien et territorial, qui se sont traduites par de lourdes pertes humaines et matérielles. Lors d'un seul incident qui s'est produit en mai dernier, 11 civils innocents ont été tués et 32 blessés à la suite d'une attaque aérienne injustifiée du village frontalier de Swir au Pakistan, attaque perpétrée par des avions portant des marques afghanes.

Ces actes d'agression intolérables ont suscité une vive indignation au Pakistan. Mais nous avons tout de même fait preuve de patience et nous nous sommes contentés de réagir en informant le Secrétaire général et, par son entremise, la communauté internationale de ces provocations qui, si l'on n'y met pas un terme, risquent d'avoir de sérieuses conséquences. Ceux qui s'imaginent que nous pouvons être assujettis par l'intimidation devraient savoir que le peuple du Pakistan ne reculera jamais devant la menace ou la coercition, pas plus qu'il n'abandonnera la position de principe qu'il entend maintenir.

L'intervention militaire étrangère en Afghanistan a également créé un problème humanitaire considérable. Près de cinq millions d'Afghans ont fui leur pays et plus de trois millions d'entre eux se trouvent maintenant sur notre sol. Nous partageons la tragédie et les peines de cette importante population afghane qui, fuyant la persécution, a été contrainte de chercher refuge dans notre pays. Ces millions d'Afghans ne retourneront pas dans leurs foyers tant qu'il ne sera pas mis réellement fin à l'intervention qui a provoqué leur exode.

Par conséquent, le Pakistan continue de rechercher sincèrement un règlement politique juste et global compatible avec les principes. Dans cet esprit, nous avons travaillé avec le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, et son représentant personnel, M. Diego Cordovez. Je tiens à saisir cette occasion pour exprimer notre estime et notre reconnaissance au Secrétaire général et à M. Cordovez pour leurs efforts inlassables et dévoués qui méritent le plein appui de la communauté internationale. Il ne fait aucun doute que des progrès ont été réalisés dans les négociations indirectes grâce aux bons offices du Secrétaire général. Il importe de maintenir cette impulsion.

On se rappellera qu'au début du processus de négociation, le Secrétaire général avait esquissé quatre éléments d'un règlement global, à savoir

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

le retrait des troupes étrangères, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, des garanties internationales de non-ingérence et le retour volontaire des réfugiés dans leur foyer. A partir de ces éléments, un texte de règlement global a été élaboré définissant le contenu du règlement, ses principes et objectifs, les interrelations entre ses quatre composantes et les dispositions, y compris le calendrier de mise en application. Il avait été également convenu que la préparation des arrangements visant à assurer le retour volontaire et sans entraves des réfugiés serait entreprise sans délai.

C'est une preuve de la souplesse et de l'accommodement qui caractérise l'attitude du Pakistan face aux négociations que d'avoir accepté d'intervertir les priorités et de laisser de côté la question centrale des retraits pour discuter en premier des autres éléments du règlement.

C'est dans ce même esprit qu'en mai dernier, nous avons accepté que le règlement global intégré soit remplacé par un ensemble de quatre instruments séparés. Ces quatre instruments, énumérés dans le rapport du Secrétaire général (A/40/709) du 7 octobre 1985, comprennent un accord bilatéral sur la non-ingérence et la non-intervention, une déclaration ou des déclarations sur des garanties internationales, un accord bilatéral sur le retour volontaire des réfugiés et un instrument qui définirait les relations entre les instruments précités et la solution de la question du retrait des troupes étrangères dans le cadre d'un accord qui serait conclu entre l'Afghanistan et l'Union soviétique.

Comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général, les trois premiers instruments ont été élaborés par le biais d'entretiens "séparés". Nous espérons qu'au cours de la série d'entretiens qui se sont déroulés au mois d'août de 1985, le quatrième instrument, qui contenait le calendrier des retraits, serait discuté. A notre grand regret, Kaboul a choisi d'insister sur une modification de la façon de conduire les négociations en tant que préalable à la discussion de cet instrument.

Le Pakistan considère que cette demande est déraisonnable et indéfendable. L'élaboration de trois des quatre instruments a été réalisée par le biais d'entretiens indirects et il est absolument contraire à la raison d'insister pour qu'il y ait une modification de la façon de conduire les négociations pour l'élaboration du quatrième instrument. Si l'on souhaite réellement parvenir à un

M. Yagub-Khan (Pakistan)

règlement politique, cette demande est inexplicable. On ne peut qu'en déduire que Kaboul, une fois de plus, recourt à des tactiques dilatoires pour empêcher l'examen de la question centrale des retraits.

Il est en fait regrettable que la question de la modification de la façon de conduire les négociations soit soulevée au moment où celles-ci sont entrées dans une phase critique, puisque l'on discute de l'instrument relatif au retrait. Cette demande trahit les mobiles politiques de Kaboul, qui vise à s'assurer une reconnaissance et une légitimité politique par le biais du processus de Genève, sans régler ni même aborder l'aspect critique des retraits. Nous rejetons cette demande de Kaboul visant à s'assurer un avantage politique qui n'a aucun rapport avec l'intention et l'objectif du processus de négociation, à savoir la réalisation d'un règlement politique.

La question de fond qui n'a toujours pas été réglée et pour laquelle aucun progrès n'a été réalisé au cours des négociations de Genève est celle de l'établissement d'un calendrier pour les retraits des troupes étrangères. Le Pakistan et, en fait, l'Organisation des Nations Unies, qui ont à maintes reprises demandé le retrait des troupes étrangères, ne sauraient accepter un règlement qui ne traite pas de la question principale des retraits. Maintenant que l'élaboration des instruments relatifs aux autres éléments du règlement, qui étaient esquissés à l'origine par le Secrétaire général, est pratiquement achevée, il faut que les négociations portent sur la question vitale des retraits. Nous espérons que l'examen du quatrième instrument sera abordé sans délai au cours de la prochaine série des entretiens "séparés" afin que la question centrale du calendrier des retraits soit réglée.

Le fait que nous nous sommes engagés à respecter le caractère confidentiel des négociations nous empêche de parler de la question d'une manière plus détaillée. Toutefois, le Pakistan n'hésitera pas à rendre publiques les notes contenant les accords et les différents textes proposés par le représentant personnel du Secrétaire général, au cas où une telle mesure serait nécessaire pour progresser dans les négociations et indiquer leur état d'avancement aux Membres de l'Organisation des Nations Unies.

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

Personne ne saurait nier que l'occupation persistante de l'Afghanistan par des troupes étrangères est une grave violation des principes de la Charte des Nations Unies et des normes universellement reconnues du comportement entre Etats. Elle représente un défi continu des Nations Unies et érode la foi dans l'efficacité et la crédibilité de l'Organisation. Par ailleurs, un règlement rapide, conforme aux principes, rehaussera le prestige et l'autorité des Nations Unies en renforçant leur rôle vital dans l'arène internationale.

Au cours de ces six dernières années, la majorité écrasante des Membres des Nations Unies ont manifesté leur inquiétude devant la situation intolérable créée par l'intervention étrangère en Afghanistan et ont demandé le retrait des troupes étrangères de ce pays. Il faut que cet appel soit fermement et rigoureusement réitéré du haut de la tribune de l'Assemblée générale aussi longtemps que le problème existera. Dans ses résolutions, l'Assemblée générale a également ébauché les principes d'une solution politique juste et globale du problème de l'Afghanistan.

Les mêmes principes sont, une fois de plus, consacrés dans le projet de résolution intitulé "La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales", contenu dans le document A/40/L.11 que je voudrais maintenant présenter au nom de ses 46 coauteurs - Antigua-et-Barbuda, Bahrein, le Bangladesh, Brunei Darussalam, le Chili, la Colombie, les Comores, le Costa Rica, Djibouti, la Dominique, l'Egypte, Fidji, la Gambie, le Guatemala, la Guinée, le Haïti, le Honduras, la Jamaïque, la Jordanie, le Koweït, la Malaisie, les Maldives, la Mauritanie, le Maroc, le Népal, le Niger, Oman, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, les Philippines, le Qatar, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines, le Samoa, l'Arabie saoudite, le Sénégal, Singapour, les îles Salomon, la Somalie, la Thaïlande, la Tunisie, la Turquie, les Emirats arabes unis, l'Uruguay, le Zaïre et le Pakistan.

Dans son contenu également, le projet de résolution est semblable à la résolution 39/13 adoptée par l'Assemblée générale il y a un an. Par conséquent, le projet reflète une optique constructive, soulignant le caractère urgent d'un règlement politique juste du problème de préférence à une polémique stérile. Comme dans les résolutions antérieures adoptées par l'Assemblée générale, le projet de résolution esquisse les principes irrécusables d'un règlement de la question de

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

l'Afghanistan, à savoir le retrait immédiat et total des troupes étrangères de l'Afghanistan; le maintien de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et du caractère non aligné de l'Afghanistan; le droit du peuple afghan de déterminer sa propre forme de gouvernement et de choisir son système social, politique et économique à l'abri de toute intervention, subversion, coercition ou contrainte et la création des conditions nécessaires pour permettre aux réfugiés afghans de regagner volontairement leurs foyers en sécurité et dans l'honneur.

Le projet de résolution, non seulement définit les principes d'un règlement politique juste et global, mais exprime aussi l'appui aux efforts du Secrétaire général, et notamment au processus de négociation qu'il a entamé en quête d'un tel règlement.

Il faut poursuivre sans atermoiement et sans équivoque le processus diplomatique amorcé par le Secrétaire général. Le ferme appui de l'Assemblée générale au processus diplomatique en cette étape active et critique nous rapprocherait sans aucun doute de l'objectif désiré d'un règlement juste et global compatible avec les principes.

Enfin, le projet de résolution traite de l'aspect humanitaire du problème de l'Afghanistan. Il demande la création des conditions indispensables pour permettre aux réfugiés afghans de retourner volontairement dans leurs foyers en sécurité et dans l'honneur. Il réitère l'appel de l'Assemblée générale à tous les Etats et à toutes les organisations nationales et internationales pour qu'ils continuent d'apporter une assistance humanitaire de secours afin d'alléger les épreuves des réfugiés afghans.

La présence de plus de trois millions de réfugiés au Pakistan fait peser un fardeau très lourd sur notre économie en développement et nos ressources limitées. Néanmoins, respectueux de notre devoir humanitaire et islamique, nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour fournir les éléments indispensables à la vie de ces millions de malheureux dont la plupart sont des femmes, des enfants et des personnes âgées. Nous sommes reconnaissants aux pays amis et aux institutions internationales, notamment le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM), qui ont contribué près de la moitié des 400 millions de dollars et plus, qui sont dépensés

M. Yaqub-Khan (Pakistan)

annuellement pour aider et assister les réfugiés afghans. Les ressources disponibles suffisent à peine à assurer la survie de ces millions de personnes déplacées et leur sort mérite une plus grande attention et de plus grands secours de la part de la communauté internationale. Leur salut, toutefois, passe par un règlement juste qui leur permettrait de rentrer volontairement dans leurs foyers.

Le mois dernier, des chefs d'Etat et de gouvernement sont venus à New York de tous les coins du globe et se sont réunis dans la plus grande assemblée de dirigeants mondiaux jamais vue, pour célébrer le quarantième anniversaire des Nations Unies. Ils ont réitéré leur foi en l'organisation mondiale et réaffirmé l'attachement de leurs nations aux buts et principes de sa Charte. Au premier rang des droits défendus par la Charte figure le droit des peuples à la liberté et à l'autodétermination. Ce droit fondamental continue d'être violé en Afghanistan.

Alors que l'Assemblée générale commence l'examen de la question de l'Afghanistan aujourd'hui, les Membres des Nations Unies sont appelés une fois de plus à élever leur voix puissante pour soutenir les principes auxquels ils adhèrent. L'appui des membres au projet de résolution A/40/L.11 sera pour l'Assemblée générale un message lui demandant clairement de n'accepter aucune transgression des principes de la Charte des Nations Unies. L'autorité morale reflétée dans l'appui écrasant apporté à ce projet de résolution favorisera également la prompte réalisation d'un règlement politique juste fondé sur le retrait des forces étrangères de l'Afghanistan et une fois encore, permettra au peuple afghan héroïque d'être le maître de sa propre destinée.

M. ZARIF (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : C'est avec un profond sentiment de mécontentement et de regret que la délégation de la République démocratique d'Afghanistan assiste à la poursuite d'une discussion gratuite injustifiée et illégale dans laquelle l'Assemblée s'est laissée entraîner il y a six ans.

Il est évident, à la lumière du paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte que le débat actuel représente une ingérence flagrante et grossière dans les affaires intérieures d'un Etat Membre.

Misant sur la confusion et l'hystérie délibérément créées à la suite des événements qui se sont produits en Afghanistan le 27 décembre 1979, l'impérialisme américain et ses hégémonistes ainsi que ses alliés locaux réactionnaires ont lancé une vaste campagne de propagande basée sur des mensonges et des calomnies contre le gouvernement révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan et ses amis internationalistes.

Au cours de ces six dernières années, l'impérialisme américain n'a ménagé aucun effort pour dénaturer entièrement la vraie situation autour de l'Afghanistan et la nature du rôle de l'Union soviétique à ce sujet.

Nous avons donné beaucoup de détails sur ces questions lors des débats précédents de l'Assemblée sur la prétendue question de l'Afghanistan. Nous avons offert des preuves suffisantes et convaincantes qui ont révélé au grand jour la fausseté des affirmations des Etats-Unis sur tous les aspects de la situation autour de l'Afghanistan.

Il y a essentiellement un mythe principal sur la base duquel les Etats-Unis, et leurs valets locaux d'ailleurs, ont essayé de faire reposer leurs arguments peu convaincants. Ils prétendent que les activités armées contre la République démocratique d'Afghanistan ont été et sont des actes internes et spontanés et qu'aucune agression ni menace d'agression n'a existé ou n'existe contre l'Afghanistan qui pourrait provoquer une défense collective.

De grands efforts ont été déployés par les Etats-Unis et par leurs complices pour tirer le rideau sur toute la période commençant avec la révolution d'avril 1978 jusqu'au début de la nouvelle phase de la révolution le 27 décembre 1979; ils ont simplement effacé certains des événements clefs et cruciaux qui se sont produits au cours de cette période.

M. Zarif (Afghanistan)

Ceux qui respectent la vérité ont eu souvent l'occasion par le passé d'examiner les faits qui se sont produits avant que le Gouvernement afghan ne demande l'assistance militaire de l'Union soviétique.

La révolution nationale démocratique qui a triomphé le 27 avril 1978 a été l'aboutissement naturel de l'interaction régie par la loi de facteurs politiques, sociaux et économiques à l'intérieur de l'Afghanistan. L'évolution quantitative de ces facteurs avait rendu inévitable un changement qualitatif dans la nature de la société afghane, conformément au diktat de l'histoire.

Le parti populaire démocratique d'Afghanistan, étant à l'avant-garde de la lutte de nos masses laborieuses et représentant leurs aspirations et leurs espoirs les plus chers, a pris le pouvoir après une révolution véritable qui était basée sur les intérêts de l'immense majorité des habitants et qui bénéficiait de tout leur appui.

Une fois au pouvoir, le parti a commencé toute une série de réformes démocratiques que l'on souhaitait depuis longtemps et pour lesquelles le peuple travailleur de l'Afghanistan avait lutté pendant bien des décennies.

La tâche principale de la révolution était d'abolir les bases matérielles des rapports de classe féodaux et préféodaux qui avaient dominé l'Afghanistan pendant des siècles. La transformation d'une économie rétrograde et de conditions sociales effroyables et leur remplacement par une société progressiste, juste et prospère étaient les buts urgents du gouvernement révolutionnaire.

Les réformes agraire et hydrique, qui étaient au coeur des changements révolutionnaires, étaient basées sur les principes de démocratie et de justice et ont été exécutées avec l'entière participation des vastes masses de paysans afghans. Afin de rompre les liens de dépendance des paysans par rapport aux anciens seigneurs féodaux et aux usuriers, le gouvernement a annulé toutes les dettes qui leur avaient été imposées à cause du système injuste de l'usure. De même, la pleine égalité de droits devant la loi a été assurée à toutes les femmes afghanes qui représentent la moitié de la population afghane.

Pour venir à bout de l'analphabétisme et de l'ignorance dont souffraient près de 95 p. 100 de la population en raison de la politique délibérée des anciens régimes tyranniques et d'oppression, une vaste campagne d'alphabétisation a été lancée dans le but d'éliminer entièrement l'analphabétisme dans tout l'Afghanistan

M. Zarif (Afghanistan)

le plus rapidement possible. Des mesures analogues ont été prises dans les domaines de la santé, du logement, de l'emploi et de la sécurité sociale en faveur de toutes les couches de la société afghane.

Nul ne devrait s'étonner au sein de cette assemblée de ce que ces réformes fondamentales et profondes dans une société aussi arriérée que celle de l'Afghanistan ont inévitablement suscité un certain degré de mécontentement de la part de ceux qui risquaient de perdre leurs moyens d'exploitation et les privilèges traditionnels dont ils s'accompagnaient.

Naturellement, certains éléments de l'ancienne classe dirigeante auraient voulu résister à l'application des changements qui menaçaient leurs intérêts égoïstes et leur position dominante. Mais devant l'appui écrasant de notre peuple à la politique du gouvernement révolutionnaire, les adversaires potentiels de la révolution ne pouvaient qu'accepter la tendance de l'histoire.

Mais il n'en a pas été ainsi de certains éléments de cette même classe qui, en raison de leur passé criminel et de leur peur de la vengeance populaire, ont décidé de s'enfuir du pays et d'emmener avec eux certains de leurs loyaux serviteurs au Pakistan et en Iran.

C'est au-delà de nos frontières et hors de l'atteinte de notre peuple que ces criminels fugitifs ont commencé leur campagne anti-révolutionnaire et anti-afghane. L'impérialisme américain, l'hégémonisme chinois et le régime militaire réactionnaire du Pakistan ont vu là l'occasion d'augmenter de manière considérable leur ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Ces forces qui, par le passé, avaient toujours essayé d'attirer l'Afghanistan dans leur orbite militaire et stratégique, ont élaboré des plans détaillés en vue d'organiser et d'encourager le conflit politique au sein de l'Afghanistan.

Comme la revue américaine Counterspy disait dans son numéro de septembre-novembre 1983 :

"Après avoir essayé de susciter des rébellions tribales' au début des années 50 et après avoir en fait constitué une force rebelle de 5 000 personnes au début des années 70, les Etats-Unis, le Pakistan et leurs alliés n'ont pas eu beaucoup de mal à appuyer 'la rébellion islamique' contre le parti démocratique populaire d'Afghanistan de 1978 à ce jour."

En juin 1978, un prétendu colloque du haut commandement de l'OTAN a été convoqué à Annapolis, dans le Maryland, aux Etats-Unis, pour discuter la révolution

M. Zarif (Afghanistan)

en Afghanistan et "ses répercussions sur l'Amérique". Il a été décidé d'appuyer pleinement les forces contre-révolutionnaires. La Central Intelligence Agency (CIA) des Etats-Unis a été chargée d'organiser, d'armer, d'équiper et d'entraîner les contre-révolutionnaires afghans.

Dans la poursuite de cette tâche, une coordination parfaite a été assurée entre la CIA et la Central Intelligence Division (CID) du Pakistan. Toute l'opération a été tenue secrète et a été revue plus tard lors d'une réunion entre Joseph Reagan, Chef des opérations de la CIA à Islamabad, et Radhor Alam, chef de la CID du Pakistan en juin 1979.

Dans ses mémoires, Power and Principle, l'ancien conseiller de la sécurité nationale des Etats-Unis, Zbigniew Brezezinski, a donné quelques détails sur les mesures adoptées en avril 1979 au sein de la Special Coordination Commission (SCC), Groupe faisant partie du National Security Council (NSC). Il écrit :

"J'ai contraint la SCC à prendre la décision d'être plus favorable aux (contre-révolutionnaires) afghans..."

Brezezinski est délibérément resté dans le vague au sujet de ce qu'il entendait par être plus favorables. Mais il a admis que les voies d'acheminement de l'aide matérielle ont été établies en 1979.

M. Zarif (Afghanistan)

En septembre de cette année, il a dit qu'il avait consulté l'Arabie saoudite et l'Egypte au sujet des combats en Afghanistan. A la mi-décembre, toujours avant l'entrée du contingent militaire limité de l'Union soviétique, la SCC a approuvé une proposition tendant à "continuer de marquer notre sympathie pour les combattants de la liberté en Afghanistan".

D'autres sources ont décrit la participation chinoise contre l'Afghanistan avant la nouvelle phase de la révolution. D'après le magazine canadien, MacLean's, les fonctionnaires américains chargés de la lutte contre la drogue sont tombés sur un groupe de Chinois assez suspects au Pakistan au début de 1979. Craignant que les Chinois ne fassent commerce d'héroïne à partir de Hong-Kong, les fonctionnaires américains ont demandé au Gouvernement pakistanais de faire quelque chose. Les Pakistanais ont répondu que les Chinois n'avaient rien à voir avec la drogue et qu'il fallait les laisser tranquilles. A titre officieux, les fonctionnaires pakistanais ont admis que les Chinois faisaient partie du personnel militaire de la République populaire de Chine qui entraînaient des insurgés afghans sur le sol pakistanais.

De vastes sommes et de grandes quantités d'armes ont commencé à être déversées parmi les éléments anti-afghans et de petites bandes de mercenaires armés qui ont été organisées et qui se sont infiltrées en Afghanistan quelques semaines après la victoire de la révolution d'avril 1978.

Il convient également de souligner que l'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan a commencé en mai 1978, à partir de Chitral, contre le Noristan et, plus tard, contre d'autres villages et villes situés immédiatement le long de la frontière avec le Pakistan puis contre d'autres zones situées plus à l'intérieur du pays.

Il est bon aussi de mentionner que, jusqu'à ces attaques contre-révolutionnaires, on n'avait pas entendu le moindre coup de feu dans tout le pays, sans même parler de résistance armée contre le gouvernement.

Par conséquent, cela fait donc près de sept ans et demi que l'Afghanistan est victime d'une agression armée accrue et d'une guerre non déclarée de l'impérialisme, de l'hégémonisme et de la réaction.

Dans une attitude ouverte d'hostilité et d'animosité envers la révolution afghane, ces criminels ont recruté, organisé, entraîné et équipé des

M. Zarif (Afghanistan)

contre-révolutionnaires mercenaires afghans pour les dépêcher ensuite en territoire afghan où ils commettent meurtres et actes de sabotage.

En forçant la population de villages et de localités très éloignées situées le long de la frontière à abandonner leurs foyers, les mercenaires de la CIA voulaient augmenter le nombre des réfugiés massés le long de la frontière afin de pouvoir recruter parmi eux les effectifs dont ils avaient besoin pour perpétrer les actes d'agression armée.

Une fois que ces personnes sont déracinées de leurs foyers et qu'ils dépendent totalement de l'assistance des autorités pakistanaises, elles n'ont d'autre choix que de se soumettre aux exigences des autorités et des chefs de bandes contre-révolutionnaires. C'est un fait qui a été reconnu par plusieurs sources.

Le Comité américain pour les réfugiés, dans sa publication de janvier 1985, indique que, "quand les réfugiés arrivent au Pakistan, la majorité donne des preuves d'affiliation à un groupe de résistants et ensuite ils s'enregistrent auprès des chefs des réfugiés afghans".

Par conséquent, c'est un secret de polichinelle que les camps de réfugiés sont en fait des camps d'entraînement militaire pour les contre-révolutionnaires.

Dans un article du Wall Street Journal en date du 26 décembre 1984, on répète les révélations venues d'autres sources :

"L'ennui c'est que les camps ne font pas qu'accueillir les réfugiés, mais servent également de centres de repos et de recrutement qui sont essentiels à la guérilla. Certains groupes de la résistance afghane ont même organisé leur propre camp d'hommes non mariés où l'on entraîne les guérilleros. D'autres ont mis sur pied des camps d'adolescents où la nouvelle génération de guérilleros est activement préparée."

Dans cet article, il est également fait état de ce qui suit :

"Un ancien commandant des forces spéciales du Gouvernement afghan, d'avant la révolution dirige maintenant un camp d'entraînement de la guérilla ... en un endroit qu'il a demandé de tenir secret... Il donne aux guérilleros de la nourriture moyennant quoi ces derniers promettent de courir sur des charbons ardents, de grimper à la corde, de ramper sous des obstacles le long d'un parcours du combattant qu'il a lui-même conçu. Il sépare les meilleurs éléments des autres en vue de les préparer à faire partie des forces spéciales

M. Zarif (Afghanistan)

dont l'entraînement va de l'art de l'assassinat éclair à la fabrication de napalm et de cocktails molotov. Non loin de Peshawar, au camp de Warsak, 500 adolescents sont formés pour devenir la prochaine génération de guérilleros... Ils ne peuvent quitter le camp que quand ils sont en âge de se battre."

Dans le New York Times du 20 décembre 1984, on peut lire ce qui suit :

"Parmi les hommes, la différence entre réfugiés et combattants de la guérilla est subtile... Après s'être ravitaillés et avoir visité leurs familles dans des camps situés le long de la frontière, plusieurs de ces prétendus moudjaiadin ou 'combattants de la guerre sainte', rentrent tout simplement en Afghanistan et reprennent le combat."

La chaîne américaine de télévision PBS a confirmé, dans le programme d'actualités The McNeil Lehrer News Hour, du 26 décembre 1984, que "les camps de réfugiés au Pakistan sont devenus des centres d'entraînement militaire pour des adolescents et des hommes jeunes".

Les Etats-Unis, le Pakistan et d'autres alliés réactionnaires de la contre-révolution ont déployé des efforts considérables en ayant recours à diverses méthodes pour regrouper leurs chefs de file au sein d'une organisation unifiée dans le but de leur donner un semblant de légitimité.

Dans une interview publiée dans le Muslim World League Journal de novembre 1984, le dictateur militaire du Pakistan, le général Zia-ul-haq, à qui on avait demandé s'il faisait quoi que ce soit pour unir les contre-révolutionnaires, a déclaré :

"Oui, et nous y avons réussi. Il y a quatre ans il y avait 30 groupes; aujourd'hui il y a essentiellement sept partis et deux groupes... Je sais que je dois continuer à les unir, et peu importe le temps que cela prendra."

Le Washington Post du 4 septembre 1985 a reconnu que :

"... à la suite des fortes pressions de leurs principaux alliés - le Pakistan, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis -, les groupements de la guérilla afghane ont créé une alliance... ces groupes sont à la fois des partis politiques et des organisations militaires."

Avec l'avance de la révolution, l'appui financier, politique et militaire apporté par nos ennemis aux contre-révolutionnaires s'est multiplié.

M. Zarif (Afghanistan)

Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, de plus en plus menacé par une agression de grande envergure venant des pays voisins, surtout du Pakistan, s'est efforcé plusieurs fois de convaincre les autorités de ces pays que la poursuite de leur ingérence dans les affaires intérieures pouvait avoir des conséquences dangereuses sur l'avenir des relations bilatérales ainsi que sur la paix et la stabilité de toute la région.

Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan a utilisé tous les moyens pacifiques et diplomatiques dont il disposait pour arrêter la détérioration rapide de la situation politique et en matière de sécurité créée par l'ingérence armée continue dans les affaires intérieures de notre pays.

En une occasion précise, en juillet 1979, le général Zia-ul-Haq, administrateur en chef de l'application de la loi martiale au Pakistan, a dit à une délégation venue d'Afghanistan ayant à sa tête Sha Mohammad Dost, alors Ministre adjoint des affaires étrangères, que la protection des frontières de l'Afghanistan n'incombait pas aux voisins de l'Afghanistan et que les facteurs relevant de la situation interne de son pays ne lui permettraient pas d'agir de manière décisive pour empêcher efficacement l'utilisation du territoire pakistanais par des bandes de contre-révolutionnaires. En cette même occasion, l'Afghanistan a été invité à prendre toutes les mesures qu'il jugeait appropriées pour protéger ses frontières.

Nos appels réitérés à nos voisins pour qu'ils d'adoptent une attitude plus rationnelle et modérée n'ayant produit aucun effet positif et l'agression armée de l'extérieur s'étant intensifiée, le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan a dû renouveler plus vigoureusement ses demandes d'aide militaire à l'Union soviétique.

M. Zarif (Afghanistan)

Ce que subissait la République démocratique d'Afghanistan n'était rien d'autre qu'une agression, dans toutes les acceptions du terme, et en particulier si l'on se fonde sur la définition de l'agression donnée par l'Assemblée générale. A l'article 3 de l'annexe à sa résolution 3314 (XXIX) du 14 décembre 1974, l'Assemblée générale déclare :

"L'un quelconque des actes ci-après, qu'il y ait eu ou non déclaration de guerre, réunit ... les conditions d'un acte d'agression :

...

L'envoi par un Etat ou en son nom de bandes ou de groupes armés, de forces irrégulières ou de mercenaires qui se livrent à des actes de force armée contre un autre Etat." (résolution 3314 (XXIX), Annexe)

Il est reconnu universellement que toute nation a le droit de se défendre de manière individuelle ou collective en cas d'agression de l'extérieur.

Notre décision de demander et de recevoir une telle assistance a été et demeure pleinement conforme à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, aux résolutions pertinentes des Nations Unies, au cinquième principe de la Déclaration de Bandoung, de 1955, et à l'article 4 du Traité bilatéral d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé le 5 décembre 1978 entre l'Afghanistan et l'Union soviétique.

Des dizaines de résolutions adoptées par l'Assemblée générale sur les principes du droit international qualifient d'agression inadmissible les actes d'ingérence armée contre l'Afghanistan.

De même, le droit de demander assistance en cas d'agression a été reconnu et confirmé dans plusieurs résolutions des Nations Unies. La résolution 387 (1976), adoptée le 31 mars 1976 par le Conseil de sécurité, mentionne expressément

"le droit naturel et légitime de chaque Etat, dans l'exercice de sa souveraineté, de demander l'assistance de tout autre Etat ou groupe d'Etats." (résolution 387 (1976), par. 4, du Conseil de sécurité)

Les autorités suprêmes de la République démocratique d'Afghanistan et de l'Union soviétique ont toujours insisté sur le caractère désintéressé et fraternel de l'assistance militaire soviétique à l'Afghanistan. Cette assistance ne sera peut-être plus nécessaire une fois éliminées ses causes avec des garanties internationales fiables qu'elles ne se représenteront plus.

M. Zarif (Afghanistan)

Les ennemis de notre peuple n'ont pas mis fin à leur ingérence armée dans nos affaires intérieures. Bien au contraire, il l'ont intensifiée de manière disproportionnée et spectaculaire en menant une guerre totale non déclarée. Comme le dit le Washington Post du 7 février 1985 : "c'est une guerre-navette à présent".

D'après le Los Angeles Times du 10 octobre 1985, "les troupes de guérillas ... font la navette entre les villages ruraux d'Afghanistan et les camps de réfugiés au Pakistan".

Le numéro du 28 novembre 1984 du New York Times relate :

"Pour l'exercice financier en cours 280 millions de dollars sont réservés à l'aide militaire clandestine aux insurgés afghans... Des dollars américains serviront à l'achat d'armes soviétiques, pour la plupart, en provenance de pays comme la Chine, l'Egypte et Israël... Les armes sont ensuite livrées dans des ports pakistanais. C'est alors qu'en vertu d'un accord entre la Central Intelligence Agency (CIA) et le Pakistan, les armes sont placées sous contrôle pakistanais pour être livrées aux dirigeants de l'insurrection afghane à Peshawar et ailleurs, qui sont censés, à leur tour, les faire parvenir aux guérillas..."

Le Time du 10 décembre 1984, tout en affirmant "qu'il ne fait de secret pour personne que la CIA achemine des armes et des munitions aux combattants en Afghanistan", révèle que les nouveaux fonds alloués sont "plus de dix fois plus importants que les 24 millions de dollars consacrés l'année dernière aux opérations au Nicaragua".

La station de télévision américaine Public Service Broadcasting Television Station a elle aussi confirmé un crédit de 280 millions de dollars pour 1985, et chiffrait la valeur totale de l'assistance militaire américaine aux contre-révolutionnaires par la voie du Pakistan à 600 millions de dollars depuis 1979. Le sénateur américain Gordon Humphrey, lors d'un programme télévisé le 26 décembre 1984, a admis à maintes reprises :

"Nous avons augmenté les crédits d'année en année ... et les dépenses s'élèvent maintenant à des centaines et des centaines de millions de dollars."

Le Washington Post du 13 janvier 1985 rapporte :

"L'aide secrète apportée par la Central Intelligence Agency (CIA) aux insurgés ... en Afghanistan s'est multipliée pour devenir l'opération clandestine des Etats-Unis la plus importante depuis l'époque de la guerre au Viet Nam..."

M. Zarif (Afghanistan)

Elle représenterait plus de 80 p. 100 des dépenses annuelles de la CIA pour des opérations clandestines... Qui plus est, trois autres pays du Moyen-Orient et de l'Asie sont censés fournir 200 millions de dollars. Si l'on tient compte de cette somme, l'aide globale annuelle accordée aux insurgés afghans approche les 500 millions de dollars..."

Le journal dit par ailleurs ce qui suit :

"Il est question que les insurgés utilisent 600 millions de dollars au cours du prochain exercice financier... D'ici à la fin de l'année, le programme américain qui fournit des armes, des munitions, des vêtements, des médicaments et de l'argent destiné à la nourriture, devrait subvenir aux besoins de 200 000 à 300 000 insurgés à plein temps ou à temps partiel."

Le Washington Post du 7 février 1985 nous éclaire davantage sur les méthodes employées pour fournir des armes dans cette guerre non déclarée. On peut y lire :

"Les dirigeants des guérilléros ont refusé de dire par où passe la filière qui permet d'assurer l'approvisionnement d'environ 200 000 rebelles à plein temps ou à temps partiel. Mais les sources des services de renseignements américains parlent de tout un réseau d'intermédiaires destiné à masquer les liens directs avec le Gouvernement des Etats-Unis... Les exilés afghans entraînés par la CIA recevraient des fusils AK-47, des mortiers, des tubes lance-grenades, des missiles sol/air et autres armes de fabrication soviétique achetées en Egypte, en Chine et en Israël et placées dans de nouveaux conteneurs à destination du Pakistan à partir de différents Etats du golfe Persique."

On peut encore y lire :

"Les agents pakistanais à Karachi et à d'autres points d'entrée s'arrangeraient pour que les envois ne fassent l'objet d'aucun contrôle douanier. Puis, les livraisons seraient acheminées par camion jusqu'à des entrepôts au Baloutchistan ou dans les provinces de la frontière nord-ouest. Le Pakistan contrôle donc pleinement les livraisons..."

Certains types d'armes sont envoyés directement des Etats-Unis. Le Christian Science Monitor du 18 mars 1985 décrit un cas de telle livraison :

"Le mois dernier, à la sortie de Chagai, ville située à la frontière entre le Baloutchistan et l'Afghanistan, 20 hommes venant de toutes les directions ont pris possession d'une cache de fusils sans recul, de grenades et de mines qui avaient traversé trois continents en 18 jours."

M. Zarif (Afghanistan)

Parties de Virginie occidentale, amenées par avion en Allemagne de l'Ouest et expédiées jusqu'à la côte Makran du Baloutchistan à partir de l'Oman voisin, les caisses faisaient parties d'un programme américain d'appui clandestin accru aux Moudjahidin afghans... C'est la plus vaste opération de la Central Intelligence Agency (CIA) depuis les années du Viet Nam. Une livraison est faite aux dirigeants des moudjahidin tous les cinq à six jours. Le programme serait exécuté exclusivement par un groupe de 100 exilés afghans entraînés par la CIA et opérant auprès de compagnies maritimes, d'agences de voyage et d'organisations islamiques au Moyen-Orient et dans le golfe Persique. Ils sont passés maîtres dans l'art de dissimuler des armes dans des conteneurs qui portent la marque de matériel électronique, de machines à coudre, d'engrais, de téléviseurs..."

M. Zarif (Afghanistan)

La citation se poursuit en ces termes :

"Le nombre de navires passant par Karachi a augmenté de façon considérable depuis 1979, passant de 3 237 à plus de 5 000 au cours de l'année dernière seulement. Près de la moitié de leurs cargaisons provenait d'Arabie saoudite et du Golfe. Selon des fonctionnaires de Karachi, tout ce qui porte la mention 'Spécial' ou 'Aide humanitaire' est traité de manière prioritaire. Ces cargaisons ne sont jamais ouvertes et sont transférées immédiatement sur des camions militaires pakistanais. Les 'cellules logistiques nationales' de l'armée entreprennent ensuite leur route tortueuse depuis Karachi jusqu'à Peshawar ou jusqu'à la frontière poreuse du Balouchistan. Elles auraient ainsi envoyé des fusils de fabrication soviétique AK-47, des mortiers, des missiles sol-air, des bazookas et des grenades à roquettes. Les trois principaux pays où les Américains se fourniraient, seraient, selon des sources dignes de foi, l'Egypte, la Chine et Israël."

Dans son numéro du 15 juillet 1985, le New York Times décrit dans les termes suivants l'entrée illégale d'un reporter en Afghanistan, avec une bande de contre-révolutionnaires :

"Comment faire pour entrer en Afghanistan? Tout d'abord, vous achetez un cheval. Bien sûr, il y a des détails préliminaires à régler, comme par exemple organiser une sorte d'expédition avec un des groupes anti-afghans basés à Peshawar ... ensuite il faut attendre que le groupe ait suffisamment d'hommes armés pour l'accompagner. Ensuite, vous les suivez en tant qu'invité d'honneur bénéficiant de leur protection, avec des gardes à vos côtés nuit et jour..."

Dans un article intitulé "La ligne d'approvisionnement afghane" publié dans le même numéro du New York Times, Arthur Bonner écrit :

"Les pistes du nord, menant du Pakistan en Afghanistan, sont grouillantes d'hommes ... portant des ceintures de cartouches et conduisant des mules, des ânes et des chameaux, lourdement chargés d'armes et de munitions. Ils croisent des hommes non armés, en groupes allant de 30 à 100 personnes se dirigeant vers le sud pour y être entraînés et recevoir des approvisionnements ... La caravane pourrait amener des armes, nouvellement acquises au Pakistan ... Environ 700 hommes de ... l'un des ... groupes ... les plus importants, ayant leur quartier général à ... Peshawar, avaient passé

M. Zarif (Afghanistan)

l'hiver à se reposer et à être entraînés au Pakistan ... Plusieurs des hommes portaient sur leur dos des fusils automatiques Kalasnikov, des fusils antichars portés sur leurs épaules, de grosses mines antivéhicules de fabrication chinoise ou des caisses entières de munitions.

Les animaux étaient surchargés de munitions et de mitraillettes légères ... Les groupes qui suivaient devaient être espacés à des intervalles de quelques jours ou de quelques semaines, utilisant un plus grand nombre d'animaux pour porter davantage de munitions, y compris des missiles sol-sol et sol-air plus perfectionnés."

Chaque jour qui passe, des sommes d'argent additionnelles sont allouées pour attiser davantage les flammes de cette guerre non déclarée. Le 10 octobre 1985, le New York Times révélait que le Congrès américain avait

"approuvé secrètement près de 250 millions de dollars au titre d'une nouvelle aide militaire aux rebelles ... en Afghanistan ... selon une source émanant du Sénat, ces fonds seront dépensés pour acheter de grandes quantités de munitions, d'armes légères, de lanceurs de grenades et d'armes de défense aérienne antihélicoptères ... L'argent sera acheminé aux rebelles afghans par le truchement de la Central Intelligence Agency ..."

Ce rapport a été par la suite confirmé par de nombreuses autres sources. Néanmoins, les Etats-Unis et le Pakistan ont tout fait pour essayer de leurrer la communauté internationale en clamant bien haut qu'ils n'avaient rien à faire avec la guerre non déclarée contre l'Afghanistan. Ces déclarations ont été tournées en dérision par des fonctionnaires haut placés et bien informés de l'Administration des Etats-Unis et du régime militaire pakistanais eux-mêmes. Des milliers de rapports sont parus dans la presse internationale, révélant au grand jour le rôle direct et important joué par les Etats-Unis et le Pakistan dans l'approvisionnement de leurs mercenaires en armements non seulement plus nombreux mais également beaucoup plus perfectionnés et avancés.

Dans une interview publiée dans le numéro du 13 janvier 1985 du Washington Post, Clarence Long, ancien membre du Congrès des Etats-Unis pour le Maryland, disait que lors de son séjour en août 1983 dans les camps de contre-révolutionnaires au Pakistan

"Le général Zia avait reconnu que les insurgés devraient avoir des armes antiaériennes plus perfectionnées ... Long a dit que Zia avait suggéré un nouveau canon et en avait donné le nom. 'S'il était de fabrication

M. Zarif (Afghanistan)

américaine, les Soviétiques pourraient en retracer l'origine jusqu'au Pakistan et lui, Zia, ne le souhaitait pas. Il suggérait que nous nous procurions des armes d'origine étrangère ... Il était tout à fait disposé à courir le risque si l'on ne pouvait pas retracer l'origine des armes jusqu'à lui' disait Long."

Nous pourrions citer des dizaines et des centaines d'autres sources qui ont révélé dans toutes ses dimensions l'intensité de la sale guerre menée par les impérialistes, les hégémonistes et les réactionnaires. Cependant, si comme nous l'espérons, les faits permettent de rétablir la vérité, alors les brèves citations que nous avons faites aujourd'hui devraient suffire à mener à la conclusion qu'il y a eu une agression perpétrée contre la République démocratique d'Afghanistan et que celle-ci a depuis longtemps dégénéré en une guerre non déclarée, ignoble, aux proportions effroyables.

Les raisons de l'alliance impie de ces forces sinistres et mauvaises ne sont que trop évidentes. Les auteurs de guerre de Washington souhaitent faire du Pakistan le gendarme régional et le gardien de leurs intérêts impérialistes. Ils désirent transformer le Pakistan en un tremplin d'agression et d'ingérence contre les pays voisins et en un maillon dans leur chaîne stratégique visant à encercler l'Union soviétique et d'autres pays socialistes et progressistes.

Comme l'indique le U.S. News and World Report du 9 septembre 1985 :

"Malgré tous leurs problèmes, le Pakistan et les Etats-Unis ont besoin l'un de l'autre. Washington a besoin d'un allié sur le flanc méridional de l'Union soviétique dans la région stratégique de l'Asie du Sud-Ouest. Le Pakistan a besoin du programme d'assistance économique et militaire américain de cinq ans, d'un montant de 3,2 milliards de dollars ... Des centaines de chars M-48 et de pièces d'artillerie et ... des hélicoptères de combat Cobra lui sont fournis ... Quarante chasseurs F-16 ... et des missiles Sidewinder et Stinger ont été commandés."

Selon des sources dignes de foi, un nouveau marché a été passé en vue de fournir au Pakistan, dans l'avenir immédiat, des sommes d'argent encore plus importantes et de plus grandes quantités d'armes, s'élevant au total à 3,5 milliards de dollars.

La générosité et la rapidité avec laquelle les Etats-Unis sont en train d'armer jusqu'aux dents le régime militaire du Pakistan a été un sujet de grave préoccupation dans notre région. Ayant eu l'amère expérience de ce que signifient

M. Zarif (Afghanistan)

l'attitude agressive et l'aventurisme de tous les régimes militaires dans la brève histoire du Pakistan, les appréhensions et les inquiétudes des peuples de notre région sont totalement fondées et justifiées. Il est clair que la militarisation généralisée du Pakistan, y compris sa dangereuse ambition d'acquérir la bombe nucléaire, est absolument disproportionnée avec les besoins de légitime défense de ce pays. Ceci fait peser une menace rapidement croissante non seulement sur la sécurité de l'Afghanistan mais aussi sur la stabilité et la sécurité de la région tout entière.

A part les armes, et le soutien financier et politique qu'il reçoit de ses partisans, le régime militaire du Pakistan tire également quelques autres profits de la perpétuation de la situation actuelle dans l'Asie du Sud-Ouest.

Dans son numéro 3 de 1985, New Perspectives déclarait :

"le régime Zia a constamment utilisé les rebelles afghans bien entraînés et bien équipés, basés en territoire pakistanais, pour terroriser ses adversaires politiques dans les provinces frontalières du nord-ouest et du Balouchistan. Selon des rapports récents, des mercenaires afghans ont également été utilisés dans la province de Sind. Un nombre croissant d'activistes politiques ont été tués dernièrement dans des 'échanges de coups de feu' et dans des 'accidents'."

Récemment, le Gouvernement américain a fait passer la politique des Etats-Unis de la participation clandestine à la participation ouverte dans la guerre. Le Foreign Report publié à Londres par The Economist déclare dans son numéro du 20 décembre 1984 :

"Les fonctionnaires de l'Administration Reagan en ont assez des plaintes selon lesquelles les Etats-Unis n'aident pas suffisamment les guérillas afghanes. Ils proclament que les Gouvernements du Pakistan et de la Chine et les gouvernements arabes s'attribuent le mérite de l'aide apportée par les Américains. Ils disent que le temps de la discrétion est passé."

M. Zarif (Afghanistan)

Conformément à ce changement de politique, les Etats-Unis ont commencé l'entraînement de contre-révolutionnaires afghans dans des bases militaires situées aux Etats-Unis mêmes. Selon ce même numéro du Foreign Report,

"l'armée américaine a été chargée d'améliorer l'efficacité et l'armement de forces sélectionnées de la guérilla afghane. ... Un programme spécial d'instruction destiné à des volontaires afghans a déjà été organisé dans des bases militaires aux Etats-Unis. Le recrutement se poursuit. Des recruteurs afghans se concentrent depuis cet automne sur les guérilleros afghans et sur les réfugiés qui ont cherché asile au Pakistan. Ils cherchent des jeunes gens instruits, des diplômés d'écoles afghanes ou d'anciens étudiants, capables de comprendre le fonctionnement d'armes complexes ... Le but est de constituer de petits groupes mobiles de chefs bien entraînés ... Les Américains envisagent maintenant de parachuter des armes à l'intérieur de l'Afghanistan par l'étroite frontière sino-afghane."

Avec les armes et autres approvisionnements d'une valeur d'un milliard livrés chaque année pour soutenir la guerre non déclarée de nos ennemis contre l'Afghanistan et le changement de la politique des Etats-Unis favorable à une participation plus directe et plus importante dans la guerre, la situation en Asie du Sud-Ouest a pris une dimension qualitativement nouvelle et dangereuse. Leurs laquais criminels ont déjà détruit, en chiffres ronds, 2 000 écoles, 130 hôpitaux et centres sanitaires, 500 mosquées, plus de 900 coopératives et 14 000 kilomètres de lignes téléphoniques et électriques, et ont tué plus de 2 000 enseignants et plus de 200 ecclésiastiques. Le total des dommages infligés à notre économie se chiffre à environ 35 milliards d'afghanis, c'est-à-dire les trois quarts de tous les investissements publics réalisés dans le domaine de l'économie ces 20 dernières années.

Mais qu'il me soit permis de déclarer que rien, absolument rien ne peut altérer la détermination de notre peuple et de notre gouvernement de réaliser vigoureusement, en tirant parti du maximum de nos possibilités et de celles émanant de sources fraternelles, la consolidation de la révolution et la mise en oeuvre de plans socio-économiques afin de sortir de cette situation honteuse héritée du passé et de remédier aux ravages qu'inflige à notre économie la guerre impérialiste et réactionnaire.

M. Zarif (Afghanistan)

Les succès remportés par notre peuple dans ces domaines n'ont jamais été aussi impressionnants tout au long de notre histoire.

Sur le front politique, le parti démocratique populaire afghan a gagné la confiance de toute la population active du pays en tant que force politique d'avant-garde du peuple.

Le Front patriotique national, symbole de l'unité nationale de toutes les forces progressives, démocratiques et patriotiques de l'Afghanistan, bénéficie du plein appui de gens appartenant à tous les secteurs d'activité. Le Front regroupe actuellement plus de 700 000 personnes et organisations, englobant le parti démocratique populaire d'Afghanistan et toutes les organisations de masse telles que les syndicats, les organisations démocratiques de la jeunesse afghane et des femmes, les coopératives rurales, les syndicats d'écrivains, poètes et journalistes, les conseils d'érudits religieux et des milliers de personnalités constituant un échantillon représentatif de la société afghane.

Avec la convocation, en avril 1985, de la Loya Jirgah - Grande Assemblée -, organe suprême de prise de décisions du pays, le peuple afghan a remporté une grande victoire. La Loya Jirgah, à laquelle ont participé 1 796 représentants du peuple démocratiquement élus représentant tous les segments sociaux de la population, a adopté des décisions portant sur l'avenir de la politique nationale et étrangère du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan. Tout en approuvant la politique intérieure et extérieure du parti et du gouvernement, la Loya Jirgah a exprimé sa gratitude à l'Union soviétique pour l'assistance qu'elle lui a apportée sous diverses formes au cours de l'une des phases les plus difficiles de son histoire.

L'an dernier, à peu près à la même époque, nous avons informé l'Assemblée générale des efforts réalisés en vue de l'élaboration et l'adoption d'une loi portant sur l'établissement des organes locaux du pouvoir et de l'administration. C'est avec satisfaction et fierté que nous informons aujourd'hui l'Assemblée que les élections à ces organes locaux, à l'échelle nationale, ont commencé avec succès. La composition de ces organes, dans les zones où le processus d'élection est achevé, témoigne sans équivoque du caractère représentatif et démocratique des élections et des organes ainsi créés. Ces organes sont destinés à jouer un rôle critique dans la prise de décisions et dans l'exécution des affaires d'Etat, avec une large participation du peuple.

M. Zarif (Afghanistan)

Une autre réalisation de l'année écoulée a été la convocation victorieuse de la Haute Jirgah - Conseil - des nationalités et des tribus des zones frontières, au sein de laquelle 3 700 représentants des clans, des tribus et des nationalités des zones frontières se sont réunis, dans une atmosphère démocratique, pour discuter, non seulement de questions immédiates d'intérêt local, mais également de questions d'importance et de portée nationales. La Haute Jirgah a notamment adopté des résolutions exprimant son appui à la politique nationale et étrangère du parti démocratique populaire d'Afghanistan et du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan et s'est pleinement engagée à empêcher que les contre-révolutionnaires n'utilisent leurs territoires pour lancer des agressions contre le peuple et le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan.

L'an dernier, nous avons été également témoins d'une plus large participation populaire aux activités d'autres organisations et institutions sociales.

Sur le plan économique, les réalisations du gouvernement révolutionnaire ont été également une source de grands espoirs et d'encouragements. En dépit de la guerre non déclarée destructive et du blocus économique imposé par les pays impérialistes, le produit national brut et le produit intérieur brut ont augmenté de 11 et de 4 p. 100 respectivement par rapport à 1978. Le secteur des mines et de l'énergie a enregistré une croissance de 11,4 p. 100 par rapport à la production de 1978. Le nombre de véhicules a été multiplié par 3,4 et la quantité de biens transportés par 4,3. Dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la sylviculture, le produit brut a enregistré une augmentation de 7,3 p. 100, alors que pour la même période le commerce extérieur a augmenté d'une fois et demie. Les investissements dans le secteur du bâtiment ont augmenté de 19,9 p. 100 et les recettes totales de l'Etat de 84,4 p. 100.

Ces réalisations ont eu des effets bénéfiques directs sur la population active du pays. Par exemple, au cours des cinq dernières années, les salaires des travailleurs ont doublé et ceux des petits fonctionnaires ont augmenté de 20 p. 100.

Mais si les réalisations économiques ont été essentiellement dues aux politiques adéquates poursuivies par le gouvernement, au dur labeur et à l'enthousiasme de notre population, la coopération multiforme et désintéressée des pays amis, et par-dessus tout de l'Union soviétique, a été d'une grande importance. Par exemple, plus de 70 grands et moyens projets ont été réalisés ou

M. Zarif (Afghanistan)

vont l'être grâce à l'assistance technique et économique de l'Union soviétique. La production des installations économiques construites avec l'assistance de l'Union soviétique représente 60 p. 100 du produit industriel global et 75 p. 100 du produit du secteur industriel étatisé.

Dans le cadre des réformes démocratiques du régime foncier et du système hydrographique, plus de 320 000 petits propriétaires et familles sans terre ont reçu, libres de toutes charges, plus de 700 000 hectares de terre. Des milliers de coopératives et des douzaines de centres agricoles mécanisés ont été créés pour fournir des semences améliorées, des engrais, des machines et des conseils techniques aux agriculteurs.

M. Zarif (Afghanistan)

A ce jour, plus de 1 200 000 Afghans ont suivi plus de 26 000 cours d'alphabétisation dispensés dans tout le pays depuis le début de la révolution. On prévoit que l'analphabétisme aura complètement disparu en Afghanistan d'ici 1990.

Depuis la victoire de la révolution, le nombre de médecins, de lits d'hôpital et de pharmacies d'Etat a doublé.

Mais tous ces faits et ces réalités font ressortir très nettement la ferme volonté et la détermination du peuple afghan d'aller de l'avant, sans se laisser détourner de sa ferveur révolutionnaire, en vue d'édifier une société pacifique, développée et prospère et de préparer un avenir brillant et heureux pour la prochaine génération.

Il est évident que tous les succès que nous avons enregistrés dans tous les domaines susmentionnés auraient été beaucoup plus grands si l'ignoble guerre non déclarée que nous font nos ennemis n'était venue consommer une grande part de nos énergies, de nos ressources les plus importantes et de nos possibilités. C'est précisément l'une des principales raisons qui ont motivé le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan dans ses efforts sincères pour arriver à une solution rapide de la situation dans la région de l'Afghanistan et à l'établissement de relations pacifiques, amicales et mutuellement avantageuses entre les pays de la région.

Les principes élémentaires de la logique exigent que la façon la meilleure et la plus facile de sortir de cette situation est d'éliminer ses causes. Cela ne peut mener qu'à une seule conclusion : si nous voulons que la situation actuelle de tension et d'instabilité en Asie du Sud-Ouest soit réglée par des moyens pacifiques, il est nécessaire de mettre fin une fois pour toutes à l'ingérence armée et sous d'autres formes dans les affaires intérieures de la République démocratique d'Afghanistan. Cela constitue le coeur de la question et si cela n'est pas résolu il ne peut y avoir de règlement global de la question en Asie du Sud-Ouest.

L'Assemblée se souviendra que la République démocratique d'Afghanistan a présenté, déjà en mai 1980 et en août 1981, toute une série de propositions réalistes pour paver la voie à un règlement de tous les problèmes qui affectent la situation politique et la sécurité de notre région. L'Assemblée notera également qu'après certaines réactions positives à nos propositions de la part des dirigeants

M. Zarif (Afghanistan)

du Pakistan, ils ont ensuite fait la sourde oreille à nos appels sincères en faveur de la paix.

Entre-temps, le Secrétaire général a entrepris un effort diplomatique admirable dont le but principal était, et est toujours, d'amener les parties à la table des négociations. Etant donné que la position du Pakistan a toujours été un refus intransigeant de tenir des négociations directes avec l'Afghanistan, le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, conscient de ses responsabilités à l'égard du processus de discussions indirectes et séparées, a accepté que les bons offices du Représentant du Secrétaire général, M. Diego Cordovez, soient utilisés pour commencer la préparation d'un projet préliminaire des instruments requis afin de faciliter une convocation prochaine et fructueuse d'entretiens directs.

Tout en étant reconnaissants au Secrétaire général et à son représentant de leurs efforts, nous tenons à dire qu'à notre avis, après mûre réflexion, les projets d'instruments préparés au cours des entretiens indirects et séparés sont une base et une raison plus que suffisantes pour entamer sans retard des négociations directes.

A un moment, on nous avait laissé entendre que les interlocuteurs étaient convenus de discuter le quatrième document sur l'interdépendance dans le cadre de négociations directes. Le processus de négociations a subi un revers important lorsque cet accord n'a pas été honoré par l'une des parties aux négociations. Cela s'est produit au moment où cette même partie a arbitrairement reporté une série de négociations préalables qui avaient été fixées après de nombreuses et longues consultations.

Si le Pakistan souhaite véritablement la paix et des relations normales avec l'Afghanistan et tous les Etats de la région, pourquoi alors les négociations directes, qui représenteraient un pas de géant vers le retour à la normale de ces relations, présentent-elles tant de difficultés pour le Pakistan?

Le faux prétexte de la non-reconnaissance qui a été avancé par le Pakistan s'est amenuisé au point que le Pakistan ne peut plus s'en servir pour dissimuler ses intentions véritables.

A parler franchement, la République démocratique d'Afghanistan vit et continuera de vivre même sans la reconnaissance du Pakistan, des impérialistes ou

M. Zarif (Afghanistan)

de leurs alliés hégémonistes et réactionnaires. Contrairement à certains autres régimes, le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan s'enorgueillit du fait qu'elle tient sa légitimité de la révolution populaire d'avril 1978 et de la volonté de son peuple librement exprimée à maintes reprises au sein d'institutions démocratiques aussi prestigieuses que la Loya Jirgah, la Haute Jirgah des tribus et des nationalités des zones frontalières et du National Fatherland Front.

Le peuple courageux d'Afghanistan ne peut qu'être indigné de voir certains milieux réactionnaires proclamer avec hypocrisie et malveillance le slogan de "l'autodétermination pour l'Afghanistan" alors que l'autodétermination est restée une question en suspens, tout au fil de l'histoire, dans leur propre pays.

La révolution afghane est un exemple resplendissant de l'exercice par le peuple afghan de son droit naturel à l'autodétermination et cette révolution est irréversible et invincible. Aucune huée démagogique, aucune clameur au sujet de l'autodétermination ne saurait affecter la réalité de la révolution afghane. Notre peuple ira résolument de l'avant vers la cause suprême de la consolidation de sa révolution. Ceux qui ne veulent pas le comprendre et coexister avec nous y seront contraints par la force indomptable de l'histoire.

La vérité est que le Pakistan est décidé à faire obstacle à un règlement rapide, comme l'exigent ses mentors impérialistes, hégémonistes et autres forces réactionnaires. Autrement, des exemples historiques convaincants existent - même dans l'histoire contemporaine des relations internationales - attestant que des parties peuvent négocier, et même signer des accords de reconnaissance mutuelle. Un exemple nous est donné par les négociations de Paris entre la République socialiste du Viet Nam et les Etats-Unis; un autre exemple nous est donné par les négociations entre la Chine et les Etats-Unis qui ont duré des années à Varsovie avant l'établissement de relations diplomatiques officielles entre les deux pays.

Point n'est besoin de rappeler les larmes de crocodile versées abondamment par les ennemis de notre peuple sur le sort, la sécurité et l'honneur des prétendus réfugiés afghans. C'est vrai qu'il n'y a pas de plus grande humiliation et de plus grand déshonneur pour un Afghan fier et né libre que de devenir un vagabond vivant de l'aumône et tributaire ses voisins. Mais en exagérant grossièrement le nombre de ces réfugiés, par la fraude, les détournements, les double et triple

M. Zarif (Afghanistan)

inscriptions, l'enregistrement de nomades et de Pakistanais en tant que réfugiés, les autorités militaires du Pakistan ont non seulement, au nom des réfugiés, une affaire rentable en main, mais ils ont utilisé de façon criminelle cette question pour leur propre propagande. C'est pourquoi le Pakistan a empêché la diffusion aux fugitifs afghans de la déclaration d'amnistie générale proclamée par le Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan et a fait obstacle à leur retour en recourant à des menaces physiques et en dressant des barrières politiques et économiques.

Ce n'est un secret pour personne que les Etats-Unis, la Chine et le Pakistan ne souhaitent aucune solution à la question ni aucun règlement de la situation actuelle en Asie du Sud-Ouest. Un érudit américain bien informé, Selig Harrison, a écrit le 4 mars 1985 dans l'hebdomadaire Asian Wall Street Journal :

"Il est de plus en plus clair que les Etats-Unis comptent toujours davantage sur les pressions militaires en Afghanistan sans rechercher en même temps un ... compromis diplomatique ... En outre, alors que le Gouvernement Reagan, en paroles, vante les négociations, il fait preuve de très peu d'enthousiasme pour les ... efforts de médiation des Nations Unies au sujet de l'Afghanistan... En augmentant l'aide tout en évitant d'appuyer les efforts des Nations Unies, ou au lieu d'offrir une autre solution viable, les Etats-Unis perdront progressivement leur avantage de propagande dans la guerre, s'exposant de plus en plus à l'accusation de continuer la lutte jusqu'au dernier Afghan."

M. Zarif (Afghanistan)

Dans son numéro du 26 octobre dernier, la revue américaine The Nation écrit : "Jusqu'ici, toutes les tentatives pour parvenir à un règlement négocié de la guerre ont été sabotées par les Etats-Unis ... Les tenants de la ligne dure de Washington sont prêts à combattre les Russes jusqu'au dernier Afghan, probablement pour en tirer profit à des fins de propagande ... Ils ont saboté les entretiens ... La réaction initiale du Pakistan a été positive ... puis est arrivé le gouvernement Reagan ... Soumis à la pression des Etats-Unis, de l'Arabie saoudite et de la Chine, le Pakistan a renoncé à rechercher une solution diplomatique de la dernière heure ... certaines sources des Nations Unies ont rendu Washington responsable du manque de progrès."

Quantité de faits pourraient être réunis qui démontreraient que le Pakistan et ses parrains criminels ne souhaitent nullement forger un règlement politique négocié de la situation actuelle. Au contraire, ils remuent ciel et terre pour empêcher un rapide dénouement de la situation. L'exercice actuel auquel ils se livrent ne constitue qu'un pas dans cette direction.

Personne ne doit se faire d'illusion. Ni le débat stérile et vain qui se déroule à l'Assemblée générale, ni le projet de résolution actuellement à l'examen ne peuvent en aucune façon, contraindre le peuple et le Gouvernement de l'Afghanistan révolutionnaire à abandonner leurs positions fondées sur l'indépendance et le respect des principes fondamentaux. Ceux qui ont quelques notions, même superficielles, de notre histoire, doivent savoir que le peuple afghan, fier et attaché à la liberté, ne capitulera pas devant quelques forces ou quelques menaces que ce soit.

Brabrak Karmal, secrétaire général et président du Comité central du parti démocratique populaire d'Afghanistan, président du Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan, dans une interview accordée le mois dernier au journal pakistanais Muslim a déclaré :

"La meilleure façon de parvenir à une solution des problèmes relatifs à l'Afghanistan est la négociation directe ... Selon nous, un règlement politique est possible. Mais pour cela la bonne volonté, la sincérité et la détermination politique sont indispensables ... Nous répétons une fois encore qu'en ce qui concerne l'Afghanistan, nous souhaitons avoir des relations normales, amicales avec le Pakistan et les autres pays voisins sur la base des principes de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, d'une

M. Zarif (Afghanistan)

coopération mutuellement bénéfique ... Le Gouvernement de la République de d'Afghanistan a déclaré à maintes occasions que si l'ingérence extérieure prenait fin et s'il obtenait des garanties qu'elle ne se produirait plus, il entamerait des négociations avec le Gouvernement de l'Union soviétique sur le retrait de leurs contingents militaires limités."

Pour que s'instaurent la paix et la stabilité dans notre région, pour que se forge l'amitié entre nos peuples, que soient sauvegardés les points sur lesquels un accord a été laborieusement atteint à propos des entretiens "séparés" et pour que soit entamé rapidement et dans les meilleures conditions le processus de négociations, nous exigeons de la façon la plus catégorique que les tactiques égoïstes et à courte vue soient abandonnées et que des négociations directes soient entreprises afin de conclure tous les instruments voulus pour permettre la normalisation de l'Afghanistan sur la base des principes universellement acceptés du droit international. C'est la seule voie envisageable et par conséquent la plus directe et la plus logique menant à un règlement négocié.

Pour que l'Assemblée soit à même de favoriser un tel règlement il lui faut éviter de se laisser utiliser à des fins de propagande.

La délégation de la République démocratique d'Afghanistan rejette catégoriquement et de manière véhémement l'actuel débat non fondé et se prononcera contre le projet de résolution A/40/L.11. Si ce projet était adopté, il serait nul et non avenu, ne revêtirait aucune valeur juridique ou morale et n'aurait donc aucun effet sur le Gouvernement démocratique d'Afghanistan.

Nous demandons à toutes les délégations éprises de paix et attachées au principe de l'indépendance, d'adopter une position constructive et réaliste en ne perdant pas de vue les conséquences négatives du présent débat et du projet de résolution actuellement à l'examen sur le cours des négociations et sur l'instauration d'un climat propice à un règlement.

M. PHILIPPE (Luxembourg) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des dix Etats membres de la Communauté européenne ainsi que de l'Espagne et du Portugal.

Pour la septième fois consécutive l'Assemblée générale est saisie de la question de la situation en Afghanistan et de ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

L'intervention militaire à grande échelle de l'Union soviétique en Afghanistan en 1979 a été un choc pour la communauté internationale et demeure une des plus graves violations de la Charte des Nations Unies. Par cet acte de force contre le

M. Philippe (Luxembourg)

peuple d'un pays non aligné et en développement, l'Union soviétique a apporté au monde la preuve de sa détermination de poursuivre ses objectifs, même si elle doit avoir recours à une utilisation massive et soutenue de sa puissance militaire.

Aujourd'hui, presque six ans après l'invasion, l'occupation se poursuit en dépit du rejet par une majorité écrasante de cette assemblée de la tentative d'imposer au peuple de l'Afghanistan un régime mis en place par la force. Bien plus, les combats s'intensifient et la répression s'aggrave, malgré les résolutions de l'Assemblée générale qui, année après année, ont condamné l'occupation, demandé le retrait immédiat des troupes étrangères et un règlement négocié qui rende possible le rétablissement de l'indépendance de l'Afghanistan et de son statut de pays non aligné et qui permette au peuple afghan d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination et aux réfugiés afghans de rentrer dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur.

Enfin, les opérations militaires ne se cantonnent pas à l'intérieur des frontières de l'Afghanistan, mais on a pu noter une aggravation des bombardements du territoire du Pakistan, qui constituent une violation de l'intégrité territoriale de ce pays et une menace évidente à la paix et à la stabilité de la région tout entière. Il est clair que l'ensemble de ces activités militaires rencontre la condamnation totale des dix Etats membres de la Communauté européenne ainsi que de l'Espagne et du Portugal.

Pour le peuple afghan, l'invasion et l'occupation soviétiques constituent une épreuve sans précédent. Confrontée à une répression brutale et à un dispositif militaire sophistiqué et de loin supérieur, la résistance courageuse du peuple afghan a lieu dans des conditions difficiles et au prix de sacrifices considérables. Nous condamnons fermement les attaques et notamment les bombardements aériens contre les populations civiles ainsi que la destruction des villages, de l'infrastructure rurale et des récoltes tout comme tout autre abus commis par l'agresseur, qui constituent autant d'atteintes aux droits fondamentaux d'un peuple en lutte pour recouvrer son indépendance et sa liberté. Des rapports alarmants font état de pénuries alimentaires, de malnutrition et d'une mortalité infantile élevée dans les zones rurales de l'Afghanistan.*

* M. Bassole (Burkina Faso), vice-président, assume la présidence.

M. Philippe (Luxembourg)

La situation à l'intérieur du pays a conduit la Commission des droits de l'homme à désigner un rapporteur spécial. Nous avons pris connaissance du rapport que M. Ermacora a présenté au début de l'année, qui confirme nos vives inquiétudes sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan en faisant notamment état de pertes de vies humaines, de cas d'incarcération dans des conditions qui témoignent d'un manque total de respect des droits de l'homme, de nombreux cas de torture, de disparitions et même de l'utilisation de gaz toxiques. Nous attendons avec intérêt le rapport intérimaire que M. Ermacora va soumettre prochainement à l'Assemblée générale, et nous comptons prendre une part active dans les débats qui auront lieu d'ici peu dans le cadre de la Troisième Commission sur cette question.

Rien n'illustre mieux l'épreuve subie par le peuple afghan que l'exode massif de réfugiés vers les pays voisins. En effet, près d'un tiers de la population afghane a été obligée de fuir son pays. Il est estimé qu'il y a actuellement quatre millions de réfugiés afghans, dont presque trois millions au seul Pakistan. Cette plus grande concentration de réfugiés dans le monde grève lourdement les ressources déjà limitées du pays d'accueil. La Communauté européenne et ses Etats membres ont apporté une contribution sensible aux efforts de secours internationaux. Nous continuerons à fournir cette assistance aussi longtemps qu'elle sera nécessaire. Mais il est clair que l'hospitalité et l'assistance généreuse fournies aux réfugiés par le Pakistan et l'aide accordée par d'autres pays par l'intermédiaire des institutions internationales compétentes ne peuvent qu'alléger temporairement les souffrances de millions d'êtres humains qui ont été déracinés de leur terre.

Pour que ce grave problème humanitaire puisse trouver une solution satisfaisante, il faut que les réfugiés soient mis en mesure de retourner dans leur terre natale, dans la dignité et la sécurité. Or cela n'est possible que si une véritable solution politique permet à l'Afghanistan de revenir à son statut de pays indépendant et non aligné et au peuple afghan d'exercer son droit à l'autodétermination. L'application de ces principes exige avant tout le retrait immédiat des troupes étrangères, conformément aux résolutions de cette assemblée.

Nous sommes favorables à toutes les propositions qui sont avancées en vue d'une solution politique dans la mesure où elles sont fondées sur les principes des résolutions des Nations Unies. C'est ainsi que nous avons encouragé les initiatives de la Conférence islamique et que nous nous sommes félicités des

M. Philippe (Luxembourg)

efforts du Mouvement non aligné. Nous avons également appuyé pleinement la résolution 35/37, du 20 novembre 1980, qui a mené à la nomination d'un représentant personnel du Secrétaire général usant de ses bons offices pour promouvoir une solution politique conforme aux dispositions de ladite résolution.

Nous voudrions également rappeler la proposition du Conseil européen, du 30 juin 1981, visant l'arrêt de l'intervention extérieure et la mise en place des garanties pour empêcher de telles interventions à l'avenir. Nous maintenons cette proposition et nous sommes disposés à en discuter tout comme nous restons prêts à appuyer toute autre initiative constructive qui favoriserait une solution politique du conflit.

Nous continuerons à suivre de manière attentive les efforts déployés par le Secrétaire général et son représentant personnel, M. Diego Cordovez, en vue d'aboutir à un règlement politique dans le cadre des Nations Unies. Nous prenons note avec intérêt du rapport qu'ils ont soumis à l'Assemblée et dont il résulte que des progrès techniques ont pu être réalisés dans la mise au point de plusieurs instruments internationaux. Nous continuerons à soutenir ces efforts de médiation, et nous escomptons que des progrès rapides et réels pourront être accomplis en particulier vers un accord sur un calendrier de retrait des troupes soviétiques. Tant qu'aucun progrès n'a été réalisé dans ce domaine, qui constitue l'élément clef de toute solution, l'Union soviétique n'aura pas apporté la contribution positive et nécessaire qui permettrait à ces efforts d'aboutir.

L'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique constitue une menace continue à la stabilité de la région et un danger constant à la paix et à la sécurité internationales. Ce débat souligne l'importance que la communauté internationale continue d'accorder à la question de l'Afghanistan et réaffirme le refus de l'Assemblée générale d'accepter un fait accompli. Nous sommes certains que, cette année encore, l'Assemblée générale reconfirmera par son vote son désir constant de voir intervenir une véritable solution politique en Afghanistan.

Mme KAUR (Inde) (interprétation de l'anglais) : Pour la sixième année consécutive, l'Assemblée générale examine la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales. Peu de questions ont suscité ces dernières années autant de désaccords dans le débat. Les efforts tendant à désamorcer la situation ont été déjoués par l'adoption constante

Mme Kaur (Inde)

d'attitudes irréalistes et de positions intransigeantes. Il n'est guère étonnant que les résolutions fondées sur ces attitudes et positions n'aient pas contribué à l'adoption de mesures permettant de trouver une solution politique globale.

En Inde, la situation dans notre voisinage a été une source d'inquiétude particulière. Nous avons des raisons particulières de nous inquiéter, puisque la sécurité, l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et le non-alignement de ce pays ami sont pour nous d'un intérêt vital. L'amitié entre nos deux peuples trouve sa source dans l'histoire, la géopolitique, la culture et le commerce. Notre préoccupation devant les événements qui affectent l'Afghanistan et l'ensemble de la région découle du fait que notre propre sécurité et nos propres intérêts nationaux sont vitalement affectés par les événements qui touchent la sécurité de nos voisins dans le sous-continent. Nous espérons que la situation ne sera pas exploitée à des fins ultérieures par ceux qui cherchent à maintenir les tensions et l'instabilité existantes. Fournir des armes perfectionnées et alimenter une course aux armements c'est tout simplement aggraver la situation. Cela détourne les ressources économiques déjà rares des pays de la région des priorités du développement.

Le Gouvernement indien a, à maintes reprises, déclaré qu'il s'opposait fermement à la présence de troupes étrangères dans tout pays comme il s'oppose à toute autre forme d'ingérence dans tout pays. Le peuple afghan est l'héritier d'une civilisation ancienne, qui a fait du courage et de la dignité le symbole du nationalisme afghan. Il faut laisser le peuple afghan poursuivre la voie du progrès adaptée à son propre génie, de sorte qu'il puisse contribuer effectivement à la sécurité et à la prospérité de son pays et de la région dans son ensemble.

Mme Kaur (Inde)

Face à cette situation, l'Inde n'a cessé de faire entendre sa voix en faveur de la modération. Nous avons insisté de manière permanente sur la nécessité d'empêcher l'escalade de la tension en Asie du Sud-Ouest et de prendre toutes les mesures propres à la désamorcer. Ce n'est pas en nous lançant dans des polémiques ou en prononçant des sentences que nous aboutirons à quelque chose. Ce qui s'impose d'urgence, c'est d'oeuvrer à une solution politique fondée sur un dialogue entre les parties directement concernées, dont la coopération est essentielle si l'on veut empêcher que la situation ne se dégrade encore plus. Une telle approche devrait avoir en vue un règlement final qui tienne compte de tous les facteurs inhérents à la situation actuelle. Par-dessus tout, cette solution politique devrait être basée sur certains éléments généralement acceptés, et dont les plus importants sont la cessation complète de tous actes d'ingérence et d'intervention dans les affaires intérieures des Etats, l'opposition à la présence de troupes étrangères dans n'importe quel pays et la mise sur pied d'un système de garanties fiables et complètes contre toutes les formes d'ingérence.

Lors de la septième Conférence au sommet des pays non alignés qui s'est tenue à New Delhi en mars 1983, les chefs d'Etat ou de gouvernement ont pris note avec une vive préoccupation de la situation en Asie du Sud-Ouest et ont été d'accord pour reconnaître qu'elle était lourde de dangers pour la paix et la stabilité de la région. Ils sont également convenus que la persistance de cette situation avait de graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales. A cet égard, ils ont estimé que la situation en Afghanistan était particulièrement inquiétante. Ils ont réitéré l'appel pressant lancé lors de la Conférence des ministres des affaires étrangères réunie à New Delhi en février 1981 en vue d'un règlement politique fondé sur le retrait des troupes étrangères et du plein respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du statut de pays non aligné de l'Afghanistan ainsi que sur le strict respect du principe de la non-intervention et de la non-ingérence. Ils ont aussi réaffirmé le droit de retour des réfugiés afghans dans leurs foyers dans la sécurité et l'honneur et ont demandé qu'une solution soit rapidement trouvée à cet immense problème humanitaire. A cette fin, ils ont prié instamment toutes les parties concernées d'oeuvrer en faveur de cette solution, qui permettrait au peuple afghan de décider de son propre avenir à l'abri de toute ingérence extérieure, et aux réfugiés afghans de retourner dans leurs foyers.

Mme Kaur (Inde)

Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont en outre exprimé leur reconnaissance pour les efforts sincères qui ont été faits pour essayer de trouver un règlement politique à la situation en Afghanistan, et ils ont accordé leur appui aux mesures constructives prises à cet égard par le Secrétaire général des Nations Unies. Ils ont estimé que les discussions qui avaient lieu par l'intermédiaire du Secrétaire général constituaient un pas dans la bonne direction et ils ont instamment demandé qu'elles soient poursuivies afin de parvenir le plus rapidement possible à un règlement politique du problème, conformément aux idéaux et principes du mouvement des pays non alignés. Ils en ont appelé à tous les Etats pour qu'ils fassent preuve de modération et évitent de compromettre davantage encore la paix et la sécurité de la région et pour qu'ils prennent des mesures susceptibles de mener à l'instauration entre les Etats de la région de relations stables et harmonieuses, fondées sur les principes du non-alignement, à savoir la coexistence pacifique, le respect de la souveraineté, de l'indépendance nationale et de l'intégrité territoriale, la non-intervention et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Le consensus sur l'Asie du Sud-Ouest adopté par la Conférence au sommet de New Delhi a conservé toute sa validité et a récemment été réaffirmé lors de la Conférence ministérielle des pays non alignés qui s'est tenue à Luanda, en Angola, au mois de septembre dernier.

Dans son allocution au Congrès des Etats-Unis le 13 juin 1985, le premier ministre Rajiv Gandhi a déclaré :

"L'Afghanistan et l'Asie du Sud-Ouest sont présents dans tous les esprits. L'ingérence et l'intervention extérieures ont mis en péril la stabilité, la sécurité et le progrès de la région. Nous nous opposons aussi bien à la présence étrangère qu'à la pression extérieure, l'une servant à justifier l'autre. Nous sommes en faveur d'un règlement politique en Afghanistan qui garantisse la souveraineté, l'intégrité, l'indépendance et le statut de non aligné de ce pays et qui permette aux réfugiés de retourner dans leurs foyers dans la sécurité et l'honneur. Un tel règlement ne peut se faire qu'au moyen d'un dialogue et d'un consensus réaliste entre les parties directement concernées. Le Secrétaire général des Nations Unies a pris une initiative dans ce sens, initiative que nous appuyons pleinement."

Mme Kaur (Inde)

C'est avec un vif intérêt que nous avons pris connaissance du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan, contenu dans le document A/40/709. Ma délégation note avec satisfaction la détermination avec laquelle le Secrétaire général a poursuivi ses efforts en vue de faciliter la recherche d'une solution politique. Dans son rapport, le Secrétaire général déclare notamment que :

"Les deux parties aussi sont de plus fermement convaincues qu'un règlement négocié est le seul moyen d'arriver à la paix en Afghanistan. La paix, accompagnée comme elle devrait l'être d'une réconciliation nationale suffisante pour permettre au peuple afghan de décider de son propre avenir, ne peut être atteinte par des moyens militaires." (A/40/709, par. 2)

Nous rendons hommage aux efforts déployés par le Secrétaire général et par son représentant personnel, M. Diego Cordovez, pour trouver un règlement politique sur la base d'un ensemble d'instruments comprenant : un accord bilatéral en matière de non-ingérence et de non-intervention; une déclaration en matière de garanties internationales; un accord bilatéral concernant le retour de plein gré des réfugiés, et un instrument établissant la relation entre les instruments susmentionnés et la solution de la question du retrait des troupes étrangères, conformément à un accord qui serait conclu entre l'Afghanistan et l'URSS.

Nous sommes encouragés de noter qu'en 1985, il a été possible, au cours des entretiens "séparés" qui ont eu lieu sous les auspices des Nations Unies, d'achever pratiquement l'élaboration de deux projets d'accords bilatéraux relatifs aux principes des relations mutuelles, et plus précisément de la non-ingérence et de la non-intervention et sur les arrangements relatifs au retour volontaire des réfugiés. Nous espérons que la dernière série d'entretiens "séparés" sur la question de la procédure concernant les négociations sortira sans tarder de l'impasse dans laquelle elle a échoué récemment. Un dialogue constructif entre les parties directement concernées ranimerait le processus de recherche d'un règlement global de la question.

Nous pensons que les modestes résultats enregistrés par le Secrétaire général à la suite des efforts qu'il déploie pour parvenir à un règlement politique attestent du bien-fondé de l'approche préconisée par l'Inde dès le départ. Nous sommes convaincus que toutes les parties concernées sauront faire preuve de la volonté politique nécessaire et se montreront fermement décidés à parvenir, grâce

Mme Kaur (Inde)

aux négociations, à un règlement global qui jetterait les bases susceptibles de promouvoir les relations de bon voisinage et la coopération entre les Etats de la région et de renforcer la paix et la sécurité internationales dans la région.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous avons espéré que les auteurs du projet de résolution A/40/L.11 feraient preuve cette année d'un esprit plus constructif et novateur. Mais, à notre grande déception, le projet de résolution est dans le droit fil de celui qui a été adopté l'année dernière. Comme les années précédentes, les auteurs ont choisi d'insister sur un aspect seulement d'une solution globale et d'ignorer les autres, qui sont tout aussi importants et qui méritent d'être examinés avec sérieux.

Mme Kaur (Inde)

Une telle démarche tendancieuse et sélective de la part de l'Assemblée générale ne saurait guère renforcer le rôle du Secrétaire général. L'adoption, encore une fois, d'un projet de résolution manifestement inacceptable pour certains pays directement intéressés peut se révéler contraire au but recherché. Par conséquent, ma délégation ne peut appuyer le projet de résolution dont nous sommes saisis.

Nous estimons que ce problème ne sera réglé que si l'on fait preuve de modération et si l'on recherche une démarche globale. C'est cet objectif que visent les efforts déployés par le Secrétaire général qui, nous l'espérons, seront couronnés de succès.

M. ALBAN HOLGUIN (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : M. Edouard Chevarnadzé, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, a dit ce qui suit à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies :

"A chaque moment, la vie nous montre que l'homme ne conçoit pas sa dignité en dehors de celle de son peuple. Et quand un peuple est humilié, il est humilié jusqu'à sa moindre parcelle, l'homme. Il est impossible d'accepter que certains peuples soient privés de leur droit à la patrie, à la terre natale où se trouvent leurs racines historiques, et qu'ils soient privés de droit à leur propre Etat..." (A/40/PV.48, p. 66)

Ces paroles, que j'applaudis avec enthousiasme, m'autorisent à faire quelques observations sur la question de l'Afghanistan qu'examine l'Assemblée.

Certes, le créateur suprême a mis l'homme sur terre et l'a doté de certains droits, qui s'appellent maintenant droits de l'homme, afin de rendre son séjour sur terre plus supportable. Parmi ces droits se trouve le droit d'être libre et d'avoir une patrie.

Les Nations Unies ont négocié ces droits et les ont consacrés dans leurs principaux instruments : la Charte et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le peuple afghan est l'un des peuples du monde qui ont défendu le plus farouchement leur liberté. Voilà pourquoi les plans de conquête des Perses, des Mongols et des Britanniques ont échoué. Le peuple afghan a livré, à travers les siècles, une lutte légendaire pour conserver sa patrie.

M. Alban Holguin (Colombie)

S'il est de nos jours un peuple humilié, mais annobli dans sa tragédie, certes passagère, c'est bien le peuple afghan. Au moment où les grandes puissances semblaient avoir renoncé à employer la force pour conquérir de petits pays, une grande puissance a eu recours à tous les moyens offerts par la technique de guerre contemporaine pour soumettre un pays et lui livrer une guerre d'extermination.

La situation en Afghanistan est une question qui revêt une grande importance pour notre assemblée étant donné qu'elle émeut profondément la conscience de la communauté internationale, car l'invasion et l'occupation persistantes de l'Afghanistan par l'Union soviétique est une source de préoccupation croissante dans le monde entier.

En effet, aucun pays ne peut rester indifférent ni manquer d'adopter une attitude sérieuse et clairement définie devant une violation si directe et flagrante des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Dans la déclaration qu'il a faite au Conseil de sécurité lors de la session consacrée à l'invasion soviétique de l'Afghanistan en janvier 1980, l'ambassadeur Indalecio Lievano, représentant de la Colombie d'alors et ancien président de l'Assemblée générale, a dit ce qui suit :

"Mon pays, qui a toujours défendu les principes de l'égalité juridique des Etats et de la non-intervention, peut difficilement rester silencieux devant la tragédie que vit en ce moment un petit pays, ni manquer d'exprimer devant ce conseil la profonde préoccupation qu'il ressent devant les événements survenus en Afghanistan. Nous voulons protester à notre tour, en notre qualité de pays en développement, contre la tentative curieuse de remplacer aujourd'hui, en 1980, les règles civilisées de la coexistence internationale et les principes de la Charte des Nations Unies par l'offensive éclair des divisions blindées. Les peuples du tiers monde, les pays non alignés, les nations arabes et musulmanes, les Palestiniens, les pays récemment libérés du colonialisme et de l'apartheid observent avec inquiétude cette tentative de retour aux temps où l'utilisation éhontée de la force armée était tolérée et considérée comme une pratique légitime de la vie internationale, et en prévoient les graves conséquences." (S/PV.2186, p. 37)

Six ans plus tard, nous constatons que les troupes d'invasion sont toujours là-bas, que les massacres sont à l'ordre du jour, que le nombre des réfugiés

M. Alban Holguin (Colombie)

augmente, que la lutte se poursuit, que la Charte des Nations Unies continue d'être violée; le droit continue d'être remplacé par les agressions armées, et la liberté et l'indépendance des peuples sans défense continuent d'être à la merci des coups de force de ceux qui souhaitent étendre leur domaine. Nous sommes en présence d'un retour désastreux à la loi de la jungle.

Il a été dit à juste titre que l'avenir et le succès de notre organisation mondiale ainsi que l'accomplissement de sa noble mission dépendent de la contribution que ses Etats Membres ont à offrir sur la base du strict respect de sa Charte.

Un représentant éminent a dit qu'il fallait s'attaquer collectivement aux problèmes qui nous empêchent de dire que les buts et principes de la Charte sont pleinement respectés partout.

Conformément à ce principe, la nation soviétique doit entendre cette clameur universelle demandant le retrait de ses forces d'invasion de l'Afghanistan et permettre au peuple de ce pays de choisir, de manière démocratique et libre, son propre avenir.

Après six années d'intervention militaire, près du tiers de la population afghane a cherché refuge dans les pays voisins, le Pakistan et l'Iran. Il y a plus de trois millions de réfugiés au Pakistan et l'on parle de près de deux millions en Iran.

Bien que son pays soit occupé par plus de 118 000 soldats soviétiques, le peuple afghan, fier et indépendant, n'a pu être assujéti ni réduit au silence dans sa résistance contre la domination étrangère.

Que font les Nations Unies pour alléger la douleur de ce peuple éprouvé? Quand le pendule lui sera-t-il favorable et quand pourra-t-il rentrer dans sa patrie, regagner sa terre natale à laquelle il a droit et revenir dans ses foyers dans des conditions de dignité et de sécurité?

Mon pays admire les efforts que fait le Pakistan pour venir en aide à ses frères et nous rendons hommage à l'oeuvre réalisée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Comité international de la Croix-Rouge et les autres organismes internationaux, qui s'acquittent de leur tâche avec un esprit humanitaire des plus nobles.

M. Alban Holguin (Colombie)

La violation massive des droits de l'homme en Afghanistan est en outre reconnue dans le rapport que le rapporteur spécial, Felix Ermacora, a présenté à la Commission des droits de l'homme au début de cette année. Le rapport donne des preuves évidentes de torture et de bombardements indiscriminés de la population civile pour chercher à détruire délibérément les champs et les cultures.

Dans son dessin de soviétiser l'Afghanistan, de 15 à 20 000 étudiants, du primaire supérieur, ont été envoyés en Union soviétique. Les détails de ce plan ont été révélés dans certains articles de Christina Demeyer et de Richard Bernstein, publiés en mars de cette année, dans le Christian Science Monitor et dans le New York Times.

La préoccupation qu'inspire à la communauté internationale la continuation de l'occupation militaire soviétique de l'Afghanistan a été exprimée sans interruption dans les instances internationales, y compris à l'Organisation de la Conférence islamique, au sein du Mouvement des pays non alignés, lors de la Conférence ministérielle de Luanda en septembre 1985 et à l'Assemblée générale des Nations Unies où des résolutions à ce sujet sont approuvées par une écrasante majorité depuis la trente-cinquième session.

Le Président de la Colombie, prenant la parole devant la trente-huitième session de l'Assemblée générale, a déclaré que toute ingérence étrangère induit une menace la paix, incite à la haine et engendre la violence.

C'est pourquoi mon pays s'est senti dans l'obligation d'affirmer qu'il est urgent et nécessaire que les troupes étrangères se retirent de tous les pays où elles violent le droit à l'autodétermination des peuples.

Nous réitérons notre conviction que c'est par la voie du dialogue qu'il sera possible d'arriver à un accord politique négocié en Afghanistan. Les résolutions adoptées par l'Assemblée générale définissent bien la voie qui mène à une solution du problème de l'Afghanistan.

Ma délégation apprécie les efforts du Secrétaire général et les activités de son représentant personnel, M. Diego Cordovez. Il est essentiel de mettre fin à l'invasion militaire soviétique si nous voulons restaurer la paix et revenir à une situation normale pour tous les peuples de l'Asie du Sud-Ouest.

Au peuple afghan, nous renouvelons notre sentiment de solidarité, certains que sous peu, il recouvrira son indépendance politique, économique et sociale et qu'il saura la préserver.

M. FISCHER (Autriche) (interprétation de l'anglais) : Il y a maintenant près de six ans que l'Afghanistan, pays traditionnellement non aligné, est occupé par des troupes étrangères. Une majorité écrasante d'Etats Membres des Nations Unies ont, à maintes reprises et sans équivoque, condamné cette intervention militaire étrangère.

La paix internationale restera insaisissable tant que des nations puissantes continueront de recourir à la force, tant que les frontières de nations plus petites ne seront pas sûres et que leurs droits de rechercher la liberté et l'autodétermination ne seront pas entièrement respectés. L'Autriche croit fermement que la sécurité de nations petites et moyennes ne peut être assurée que dans un environnement international de paix, de stabilité et de progrès. La Charte des Nations Unies prévoit un cadre pour le comportement ordonné et pacifique des relations entre les Etats, indépendamment de leur taille. A notre avis, l'intervention militaire qui se poursuit en Afghanistan viole ces principes de conduite. Nous ne pouvons rester silencieux devant une telle situation.

Outre les souffrances humaines qu'elle a provoquées, l'intervention militaire en Afghanistan a créé une situation dangereuse et a contribué à aggraver la tension internationale. La persistance de l'intervention militaire dans ce pays non aligné constitue un défi au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats et du non-recours à la force dans les relations entre Etats.

Par conséquent, pour l'Autriche comme, d'ailleurs, pour la communauté internationale tout entière, la continuation de l'occupation de l'Afghanistan par des forces étrangères est une source de vive préoccupation. La situation en Afghanistan ne doit pas être résolue par la voie militaire. Elle doit l'être par la voie politique.

Alors que l'Assemblée discute des aspects politiques de la question de l'Afghanistan, nous ne devrions pas perdre de vue ses conséquences humanitaires. Des millions de personnes ont dû quitter leurs foyers et vivre dans des camps de réfugiés dans des pays voisins. Nous ne devons épargner aucun effort pour contribuer à une solution rapide de cette tragédie.

L'Autriche s'est engagée à appuyer toute initiative dans le but d'arriver à une solution durable, fondée sur des principes et sur sur les résolutions successives adoptées par l'Assemblée.

M. Fischer (Autriche)

L'Assemblée générale des Nations Unies a maintes fois souligné les éléments sur lesquels pourrait être élaborée une solution pacifique et négociée : le retrait immédiat des troupes étrangères, le droit du peuple afghan de choisir son propre gouvernement et de déterminer son propre système économique, social et politique, des garanties internationales pour la non-ingérence et le retour de plein gré de tous les réfugiés afghans, en toute sécurité et dans l'honneur. L'Autriche est convaincue que, sur la base de ces éléments, une solution juste peut et doit être trouvée.

L'Autriche apprécie grandement et appuie les efforts inlassables du Secrétaire général et de son représentant personnel, le secrétaire général adjoint, Diego Cordovez, pour mettre en oeuvre les éléments d'un règlement global. Nous sommes heureux d'apprendre que des progrès ont été réalisés au cours des dernières séries de pourparlers indirects qui ont eu lieu à Genève. Nous espérons sincèrement que l'élan actuel saura être maintenu et qu'une conclusion positive sera atteinte dans un avenir proche.

L'Autriche prie instamment toutes les parties intéressées de contribuer à un tel résultat.

M. ABULHASAN (Koweït) (interprétation de l'arabe) : Il y a trois semaines, l'Assemblée générale achevait la célébration du quarantième anniversaire de la création des Nations Unies. Cette célébration a été l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés par les Nations Unies pour atteindre les objectifs de la Charte, parmi lesquels le renforcement d'un système de relations internationales fondé sur la justice, la paix, l'égalité et la primauté du droit.

A l'instar d'autres délégations, ma délégation a écouté avec un vif intérêt les déclarations faites, à cette occasion, par les chefs d'Etat ou de gouvernement et d'autres représentants. Il nous est clairement apparu que les pays participants sont tombés d'accord à la quasi-unanimité pour reconnaître que les problèmes majeurs qui se posent à l'Organisation internationale, et dont les conséquences se font sentir sur les relations internationales, sont la non-application des décisions et recommandations des Nations Unies, ainsi que le manque de respect de la part des principales parties à tout conflit à l'égard des principes fondamentaux de la Charte, principes que les membres de la communauté internationale ont volontiers acceptés pour qu'ils leur servent de guides dans leurs relations entre eux.

La preuve de ce que je dis apparaît clairement dans le problème de l'Afghanistan, qui est un exemple persistant et concret des problèmes auxquels sont confrontées les Nations Unies, en leur quarantième anniversaire. Il incombe donc à tous - notamment aux pays auxquels les Nations Unies ont conféré un rôle particulier, les grandes puissances qui ont la responsabilité particulière du maintien de la paix et de la sécurité mondiale en tant que membres permanents du Conseil de sécurité - de se conformer strictement aux dispositions de la Charte et aux résolutions pertinentes des Nations Unies, et de ne pas laisser libre cours à leurs intérêts égoïstes dans leurs conflits et leur compétition sur le plan international. Ils doivent empêcher que leurs ambitions stratégiques nuisent au droit des peuples et des pays qui ont combattu pour assurer l'application des objectifs et des principes de la Charte, en particulier le droit de vivre dans la paix et la liberté, à l'abri de toute intervention extérieure au sein d'un système économique et social international qu'ils ont délibérément accepté.

Pour la septième année consécutive, l'Assemblée examine la question relative à la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité

M. Abulhasan (Koweït)

internationales. Pour la septième année consécutive, la communauté internationale, s'exprimant par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, renouvelle son désir ardent de parvenir à un règlement juste, honnête et pacifique. Malgré cela, et en dépit des efforts louables et continus du Secrétaire général et de son représentant personnel, le conflit fait toujours rage et la possibilité d'un règlement demeure incertaine.

Cette année, la réunion prochaine des dirigeants des deux superpuissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique, laisse planer un espoir. Espérons que cette réunion de Genève ouvrira la voie à la fin rapide de la crise et créera une atmosphère propice à la réalisation d'un accord sur les points épineux et complexes contenus dans le programme en vue du règlement de la crise, qui a été patiemment élaboré en coopération avec les parties au conflit par le représentant personnel du Secrétaire général et qui a été explicité par le Secrétaire général dans son précieux rapport sur la situation en Afghanistan (A/40/709).

Bien que l'Afghanistan ne constitue pas le seul foyer de tension dans le monde, le Koweït estime que la situation qui règne dans ce pays constitue un phénomène très dangereux pour les relations internationales, dont la persistance menace le système du droit international et des principes de la Charte. Ce qui s'est passé là-bas - l'intervention des troupes soviétiques dans les affaires intérieures d'un Etat non aligné et indépendant - peut être considéré comme une pratique très grave en matière de relations internationales, car il s'agit d'une violation des principes de la Charte et du droit international, puisque l'on a justifié cette intervention armée en invoquant un fait accompli et des prétextes juridiques et politique qui n'ont aucun fondement concret. Les dangers inhérents à une telle pratique menacent, en premier lieu, les pays petits et faibles, leur seul refuge étant les principes moraux de la Charte.

Le Koweït ne saurait accepter, sous aucun prétexte, l'emploi abusif de la force. Il refuse le fait accompli, qui a laissé dans son sillage des tragédies humaines telles que l'afflux de millions de réfugiés dans les Etats autour de l'Afghanistan et qui a entraîné des problèmes politiques incommensurables, quel qu'en soit le motif ou la justification. Le peuple du Koweït, qui entretient des relations anciennes et étroites avec le peuple musulman afghan ami, estime qu'il se distingue par son héroïsme, sa dignité et sa fierté. Il a fait la preuve, au cours

M. Abulhasan (Koweït)

de son histoire, d'un nationalisme acharné; il a combattu toute ingérence dans ses affaires. Aucune intervention militaire d'un pays étranger, même puissant, ne viendra jamais à bout de la résistance de ce peuple qui a démontré son courage et fait preuve de sa détermination de sauvegarder son indépendance et son statut de non-alignement.

Nous sommes persuadés qu'après le retrait des troupes étrangères de son territoire, le retour des réfugiés afghans dans leurs foyers et l'interdiction de toute intervention, d'où qu'elle vienne, dans ses affaires intérieures, l'Afghanistan recouvrira son statut d'Etat indépendant et non aligné et coopérera fructueusement avec tous ses voisins, sans exception, afin d'éviter que de nouveaux conflits n'éclatent dans cette région perdue du monde. Cela permettra, en outre, à l'Organisation de consacrer ses efforts et ses possibilités à l'amélioration et au développement de ses ressources, ainsi qu'aux conditions socio-économiques de son peuple.

Le Koweït exprime sa vive reconnaissance aux pays qui accueillent les réfugiés, en particulier le Pakistan, et pour l'aide humanitaire dispensée par des pays et des institutions spécialisées pour soulager les souffrances des réfugiés afghans. Nous demandons à la communauté internationale d'accroître cette aide et de continuer, tant unilatéralement que collectivement et par l'intermédiaire d'organisations régionales et internationales de faciliter le retour des réfugiés dans leur patrie et leurs familles.

Pour terminer, j'aimerais indiquer que, dans son rapport, le Secrétaire général a, avec compétence et sagesse, analysé avec précision cette crise en déclarant :

"cette question de procédure, de même que les questions de fond à l'examen, se ramène donc à un problème de volonté politique. Les deux parties doivent faire en sorte que leur détermination de mener à bien les négociations l'emporte. J'aime à croire que lorsqu'elles étudieront les décisions qui s'imposent pour y parvenir, les deux parties tiendront compte des avantages déterminants d'un règlement effectif pour les peuples de la région."

(A/40/709, par. 15)

M. Abulhasan (Koweït)

a Koweït, tout en appuyant les conclusions du Secrétaire général, espère que les deux parties actives au conflit feront preuve de la volonté politique nécessaire pour régler le conflit et assurer l'indépendance et la neutralité de l'Afghanistan ainsi que la dignité et l'honneur de ce peuple musulman ami.

M. RANA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Il y a moins de deux semaines, la communauté internationale a adressé de cette salle même un message clair indiquant qu'elle n'accepterait aucune violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'un Etat Membre. Je me réfère bien entendu à la résolution sur la situation au Kampuchea adoptée à une écrasante majorité par l'Assemblée générale. Les résultats du vote ont clairement indiqué - si tant est que le besoin d'une telle clarification se soit fait sentir - que l'intervention militaire étrangère et l'occupation, quel qu'en soit le prétexte, ne pouvaient se justifier et ne seraient jamais tolérées.

J'évoque la situation au Kampuchea au cours de ce débat, car la situation en Afghanistan offre des similitudes aussi tragiques. En Afghanistan comme au Kampuchea, les principes sacro-saints de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale des Etats et la doctrine de non-ingérence ont été éparpillés aux quatre vents. En Afghanistan, de même qu'au Kampuchea, l'on assiste au triste spectacle d'une puissance d'occupation qui cherche à accroître son influence et son avantage par le biais d'une intervention militaire. En Afghanistan, comme au Kampuchea, des centaines de fils et de filles fiers de leur pays éprouvent des souffrances et des angoisses indicibles. En Afghanistan, comme au Kampuchea, l'on assiste au spectacle déchirant d'un flot incessant de réfugiés vers les pays voisins. En Afghanistan, comme au Kampuchea, une résistance farouche aux forces d'occupation étrangères s'est organisée. Dans les deux pays, la situation créée par les forces d'occupation menace les perspectives de paix et de sécurité bien au-delà de leurs frontières.

Outre ces analogies, la situation en Afghanistan préoccupe ma délégation pour deux raisons spécifiques : en premier lieu, parce que l'Afghanistan, comme mon propre pays, est situé en Asie du Sud et toute modification malencontreuse du statu quo politique risque de compromettre la sécurité de notre région, et, en second lieu, parce que l'ingérence directe d'une superpuissance investie d'une responsabilité spécifique dans le maintien de la paix et de la sécurité

M. Rana (Népal)

internationales avec la capacité illimitée de les détruire, conduit inexorablement à une situation dangereuse aux conséquences toujours plus vastes.

Notre position à l'égard de la situation en Afghanistan est donc très simple et très ferme. Ainsi qu'on l'a souvent répété ici et dans d'autres instances internationales compétentes, nous sommes fermement opposés à la politique d'intervention et d'occupation étrangères d'où qu'elle émane et où qu'elle sévise. Fidèles à notre attachement aux principes de la Charte des Nations Unies, nous affirmons également que tous les pays, grands ou petits, éloignés ou proches d'un voisin ou de voisins plus puissants, ont le droit inaliénable de vivre et d'oeuvrer dans le système politique, économique et social de leur choix.

En se fondant sur ces considérations, le Népal a toujours souligné la nécessité de résoudre le problème afghan par des voies pacifiques en commençant, en toute logique, par le retrait inconditionnel de toutes les forces étrangères de l'Afghanistan. Toute solution doit bien entendu tenir compte de la nécessité de créer des conditions susceptibles de faciliter le retour de millions de réfugiés afghans qui se trouvent actuellement au Pakistan ou en Iran. L'on doit de même faire en sorte que le peuple afghan puisse exercer librement son droit à l'autodétermination en optant pour le gouvernement et la politique de son choix.

Le Népal a appuyé les diverses initiatives prises en vue du règlement pacifique soit par le Mouvement des non-alignés, soit par la Conférence islamique. Nous avons également appuyé les admirables efforts diplomatiques déployés par le Secrétaire général et son représentant spécial, M. Diego Cordovez, en vue de parvenir à un règlement pacifique et politique complet de l'imbroglio afghan, y compris un règlement par le biais de pourparlers de voisinage.

Nous demandons à toutes les parties concernées de prêter leur appui aux efforts louables déployés par le Secrétaire général dans ce contexte, et je souhaite souligner que ma délégation a appuyé le projet de résolution A/40/L.11, car ce texte fournit, dans les circonstances présentes, un cadre valable au règlement du problème afghan.

M. LE KIM CHUNG (Viet Nam) (interprétation de l'anglais) : La République démocratique d'Afghanistan est un Etat indépendant et souverain. Elle est donc en droit d'avoir recours à tous les moyens, notamment la demande d'aide et d'appui à ses amis et alliés, de défendre avec succès son indépendance, sa souveraineté et

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

son intégrité territoriale contre toute agression étrangère, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies qui accorde à un Etat Membre le droit de légitime défense, individuelle et collective. Néanmoins, au cours des sept dernières années, les ennemis de la révolution afghane ont parlé à cor et à cri de la soi-disant situation en Afghanistan. Ils ont célébré avec ostentation la "Journée de l'Afghanistan"; ils ont versé des larmes de crocodile sur le sort des réfugiés afghans.

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

Ils organisent des campagnes de propagande calomnieuse et fallacieuse contre la République démocratique d'Afghanistan, dans l'espoir de décrire le pays comme une source de tension, une question née de la confrontation Est-Ouest. Mais où est la vérité? Il s'agit à tous égards d'une guerre non déclarée menée par les forces impérialistes et hégémonistes contre l'Afghanistan; c'est donc là la cause première de la situation en Afghanistan, de la tension, de l'insécurité et de l'instabilité régionales.

Immédiatement après la Révolution d'avril, les forces étrangères hostiles ont ébauché un plan d'intervention pour tenter de ramener l'Afghanistan dans leur orbite. Des forces contre-révolutionnaires ont été organisées, équipées et financées par ces puissances étrangères. Des milliards de dollars des Etats-Unis sont parvenus aux bandits par le canal des pays voisins, somme qui ne porte pas même l'étiquette d'"aide humanitaire" comme c'est le cas ailleurs en Asie. L'un des pays voisins, avide de modernisation et de développement de ses capacités militaires, a lui-même joué le jeu des forces impérialistes et hégémonistes; son territoire a été utilisé en tant que sanctuaire et camp d'entraînement pour les bandits. En retour, il a reçu des puissances impérialistes des armes, y compris des avions de combat F-16, pour une valeur de plusieurs milliards de dollars.

La collusion des forces réactionnaires impérialistes, hégémonistes et régionales contre la République démocratique d'Afghanistan a permis d'obtenir quelques "résultats concrets". Des milliers d'Afghans innocents ont été tués; de nombreux hôpitaux et écoles ont été détruits. A cela, il faut ajouter les souffrances indicibles de toute une nation et les conséquences à long terme sur la reconstruction de l'Afghanistan.

Les cercles hostiles en question font souvent valoir deux arguments lorsqu'ils parlent de la "situation en Afghanistan" : la présence des troupes soviétiques et la question des réfugiés. Mais là encore, où se trouve la vérité?

En ce qui concerne le premier argument, il est clair que ce n'est qu'après le mois de décembre 1979 qu'un contingent limité de l'armée soviétique est entré en Afghanistan et a aidé la révolution. C'était à la demande du Gouvernement afghan, conformément au Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération conclu le 5 décembre 1979 entre les deux pays. C'était aussi parfaitement conforme aux dispositions de la Charte des Nations Unies, au droit international et à ses

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

pratiques. A bien des reprises, l'Union soviétique et l'Afghanistan ont indiqué clairement leur position selon laquelle lorsque l'intervention extérieure cessera et que l'on sera assuré qu'elle ne reprendra plus, le retrait du contingent soviétique d'Afghanistan sera effectué selon l'accord des deux pays.

Les réfugiés afghans dans les pays voisins se comptent maintenant par millions. Il y a parmi eux des personnes qui fuient leur pays pour des raisons économiques; cependant, ce sont pour la plupart des nomades qui traversent de façon saisonnière les frontières pour entrer dans ces pays comme ils le font depuis des siècles. Certains ne sont pas retournés parce qu'ils craignent que le conflit ne s'étende mais beaucoup d'autres sont retenus dans des camps de réfugiés situés tout le long de la frontière. On trouve une situation analogue dans d'autres parties de l'Asie. Elle est perçue comme une charge par les pays concernés; c'est pourquoi le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, pleinement solidaire avec ses voisins, est sérieux dans ses efforts et sincère dans ses propositions pour résoudre la question. Le fait qu'un document en la matière ait été élaboré à l'occasion des pourparlers entre l'Afghanistan et le Pakistan est un signe encourageant.

Six ans ont suffi pour que les gens comprennent que ce que l'on appelle "la situation en Afghanistan" est tout simplement un sous-produit de la collusion entre l'impérialisme et l'hégémonisme, qui vise à faire renaître la guerre froide. C'est le prétexte que l'on a utilisé en 1979 pour ne pas ratifier les accords SALT-II et pour ne pas convoquer la Conférence internationale sur l'océan Indien que l'on attend depuis longtemps. On en fait maintenant l'un des trois obstacles à la normalisation des relations avec l'Union soviétique. A cause de cela, le peuple afghan est devenu victime des manoeuvres hégémonistes et impérialistes et la question afghane est devenue un dilemme régional.

La situation difficile que connaît actuellement la région ne saurait être réglée que par une solution globale. La voie la plus courte menant à cette solution est celle des négociations pacifiques, comme l'ont si bien reflété le débat général au cours de la présente session et la discussion sur le point 146 de notre programme de travail, intitulé "Appel solennel aux Etats en conflit de cesser sans délai les actions armées et à résoudre leurs différends par la voie des négociations et aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à s'engager à

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

régler les situations de tension et de conflit et les différends existant par la voie politique, et à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, et de toute intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats".

L'histoire récente de cette région a montré que les divergences, les différends et même les conflits armés pourraient être réglés par la voie de négociations visant à trouver des solutions qui garantiraient les intérêts légitimes de toutes les parties concernées. L'Afghanistan ne fait pas exception à cette règle. Le Gouvernement afghan, à deux reprises, a fait des propositions concrètes pour tenir des négociations avec ses voisins sur les questions pertinentes. Les "discussions séparées" entre l'Afghanistan et le Pakistan, sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies par l'intermédiaire de son représentant spécial, représentent un pas dans la bonne direction. Nous sommes satisfaits de constater qu'après quatre séries de négociations, des progrès concrets ont été réalisés, ce qui permet d'espérer que des négociations directes s'engageront entre les deux pays. Lesdites discussions porteront sans aucun doute leurs fruits à condition que les deux parties fassent preuve de bonne volonté et soient sincèrement décidées à poursuivre ces négociations et que les autres donnent la garantie qu'ils ne feront pas obstruction au processus.

La situation en Afghanistan est irréversible. La République démocratique d'Afghanistan s'est développée de façon permanente; le régime révolutionnaire s'est consolidé. Il s'est avéré que la politique de réconciliation nationale répond aux aspirations du peuple : elle bénéficie donc de l'appui de toute la nation.

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

La réunion de l'Assemblée nationale qui s'est tenue pour fixer la politique et la position actuelles du gouvernement et la Conférence des représentants des tribus qui s'est tenue récemment à Kaboul confirment bien ce que je viens de dire. Entre-temps, la République démocratique d'Afghanistan s'est fait reconnaître dans le monde entier et son prestige s'est fortement renforcé. Le stratagème de la non-reconnaissance ne fonctionne pas. La volonté du peuple survivra à toutes les tentatives des forces impérialistes et hégémonistes.

La délégation de la République socialiste du Viet Nam appuie sans réserve la position de principe et la bonne volonté du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan. Nous partageons la joie et la fierté de nos frères et soeurs afghans qui ont résisté à l'épreuve du temps, surmonté la période la plus difficile de leur révolution et défendent aujourd'hui fermement leurs objectifs révolutionnaires, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale.

La délégation du Viet Nam félicite le Secrétaire général et son représentant spécial pour leurs efforts et leur contribution visant à promouvoir les pourparlers entre l'Afghanistan et le Pakistan. Nous espérons sincèrement que le Pakistan se montrera plus ouvert à l'idée de discussions directes, pour que leurs différends puissent être réglés pacifiquement.

Nous dénonçons et condamnons les actes d'intervention et d'ingérence de l'impérialisme, de l'hégémonisme et des réactionnaires, ainsi que dans la recherche d'un règlement pacifique des problèmes de la région.

La discussion directe est actuellement le meilleur choix pour trouver une solution au problème de la région; la polémique n'aide pas. Une solution acceptable pour un peuple conscient de ses responsabilités est une solution qui touche le coeur même de la question, qui reflète l'aspiration des peuples de la région et qui garantit les intérêts légitimes des parties intéressées. Cette solution ne peut être trouvée par la polémique et encore moins être imposée. C'est pour ces raisons que la délégation de la République socialiste du Viet Nam votera contre le projet de résolution A/40/L.11 dont l'Assemblée générale est saisie.

M. THIOUNN PRASITH (Kampuchea démocratique) : Comme c'est la sixième année consécutive que notre auguste assemblée examine le point de l'ordre du jour intitulé "La situation en Afghanistan", il ne serait pas inutile de rappeler quelques faits principaux.

M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique)

Le 14 décembre 1979, la trente-quatrième session de notre assemblée générale vote à une écrasante majorité un projet de résolution proposé par l'Union soviétique et intitulé : "Inadmissibilité de la politique d'hégémonie dans les relations internationales". Ce projet de résolution, devenu résolution 34/103, définit clairement ce qu'est la politique d'hégémonie de la façon suivante. La politique d'hégémonie est :

"... une manifestation de la volonté d'un Etat ou d'un groupe d'Etats de contrôler, dominer et assujettir, politiquement, économiquement, idéologiquement ou militairement, d'autres Etats, peuples ou régions du monde. ... Elle se manifeste par le recours ou la menace du recours à la force, la domination et l'intervention étrangères... La politique d'hégémonie, tant mondiale que régionale, sous toutes ses diverses formes, aboutit à une menace grave pour la paix et la sécurité internationales..."
(Résolution 34/103, troisième, cinquième et septième alinéas du préambule)

Sans aucune équivoque la résolution :

"condamne la politique d'hégémonie sous toutes ses manifestations et demande que toutes les forces d'occupation se retirent dans leurs propres territoires, de façon à permettre aux peuples de tous les Etats de régler et de gérer leurs propres affaires." (Résolution 34/103, par. 1 et 7)

Onze jours plus tard, l'Afghanistan est envahi et occupé par des forces armées de l'Union soviétique qui, sous prétexte d'être invitées par le président Amin, qu'elles ont assassiné quelques jours plus tôt, amenaient à Kaboul, dans leurs tanks, Babrak Kamal. L'invasion soviétique de l'Afghanistan a eu lieu, presque jour pour jour, un an après l'invasion vietnamienne du Kampuchea.

Ces deux événements montrent clairement que dans l'histoire de l'humanité, jamais le fossé n'a été aussi profond entre les paroles et les actes, entre l'idéal proclamé et la réalité macabre. Jamais dans les annales des crimes contre l'humanité, contre l'indépendance des nations et la liberté des peuples, la démagogie et le mensonge n'ont été utilisés de façon aussi ignoble et aussi cynique pour servir une stratégie de domination mondiale et régionale.

Chaque année, depuis six ans, l'examen de "la situation en Afghanistan" permet de faire le parallèle que cette situation présente avec "la situation au Kampuchea" que nous avons examinée quelques jours auparavant. En effet, chaque année, les paroles et les actes des envahisseurs et occupants, en Afghanistan comme au Kampuchea, sont très semblables, sur tous les plans - militaire, politique et

M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique)

diplomatique - tant il est vrai que les auteurs de ces deux situations sont formés à la même école et sont guidés par des ambitions expansionnistes et hégémonistes concordantes et complémentaires, sur le plan mondial et sur le plan régional.

Cette année, au mépris des appels répétés de la communauté internationale au retrait de toutes leurs forces de l'Afghanistan, les envahisseurs poursuivent avec obstination leur rêve de subjuguier pour toujours le peuple afghan et d'obliger le monde à accepter leur fait accompli. A cet effet, tout comme les Vietnamiens au Kampuchea, les occupants soviétiques mènent leurs activités sur trois plans principaux :

Premièrement, ils renforcent leur position sur le plan militaire pour tenter d'éliminer toute résistance nationale. Les forces soviétiques en Afghanistan désignées sous l'euphémisme de "contingent limité" qui étaient de 80 000 hommes en 1980, sont maintenant estimées entre 150 000 à 230 000 hommes avec un très grand nombre de tanks, blindés, missiles et avions de combat, dont le nombre est estimé à 600 par un lieutenant du régime de Kaboul qui a récemment déserté.

Selon les Moudjahidin, les forces soviétiques, terrestres et aériennes, pratiquent "la politique de la terre brûlée", qui consiste à tout détruire, tout brûler et tout tuer sur leur passage dans le but de créer une "zone sans population" qui éliminerait toute possibilité de contact entre les résistants et la population. Les attaques soviétiques les plus violentes ont eu lieu dans l'est de l'Afghanistan près de la frontière avec le Pakistan, tout comme les attaques vietnamiennes les plus violentes au Kampuchea ont eut lieu près de la frontière thaïlandaise. Néanmoins, malgré les forces écrasantes mises en oeuvre, et malgré les crimes odieux commis contre la population civile, l'ennemi a totalement échoué dans ses tentatives d'éliminer la résistance nationale en Afghanistan, tout comme au Kampuchea. Non seulement il a échoué mais il a payé très cher son échec.

M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique)

Deuxièmement, parallèlement à l'intensification de ses opérations militaires contre la résistance nationale, l'ennemi accroît sa pression sur le Pakistan, tout comme le Viet Nam accroît sa pression sur la Thaïlande. Les violations du territoire et de l'espace aérien pakistanais se multiplient et le nombre de civils pakistanais tués par les bombardements ennemis s'accroît. La frontière du Pakistan avec l'Afghanistan tend à devenir une frontière commune avec l'Union soviétique, tout comme le Viet Nam considère la frontière du Kampuchea avec la Thaïlande comme sa frontière avec la Thaïlande.

Le but de cette pression soviétique est d'obliger le Pakistan à accepter de reconnaître le régime fantoche de Kaboul et, par voie de conséquence, le fait accompli de l'invasion et de l'occupation soviétiques en Afghanistan. Mais, tout comme la Thaïlande n'a pas affaibli sa position sous la pression vietnamienne, le Pakistan demeure plus ferme que jamais dans sa position. Dans une déclaration devant le Parlement, S. Exc. Sahabzada Yaqub Khan, ministre des affaires étrangères, a souligné que "le peuple du Pakistan ne s'inclinera pas sous la pression et ces impudentes attaques ne sauront le forcer à reconnaître le régime de Kaboul".

Troisièmement, tout comme le Viet Nam en ce qui concerne le problème du Kampuchea, l'Union soviétique continue ses manoeuvres diplomatiques visant à leurrer la communauté internationale et à lui faire croire qu'elle est pour un règlement politique du problème afghan. Le fait est que, depuis trois ans, les négociations indirectes menées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies n'ont abouti à aucun progrès substantiel, et cela malgré les louables efforts du Secrétaire général et de son représentant. La cause profonde de cette situation est que l'Union soviétique n'a montré aucune intention sincère de retirer ses troupes de l'Afghanistan. Son objectif reste d'obtenir la reconnaissance du régime installé à Kaboul et de consolider sa position en Afghanistan. Les attaques militaires forcenées et les massacres de la population dans les provinces orientales et méridionales de l'Afghanistan, au moment même où ont lieu les négociations indirectes à Genève, montrent clairement que l'envahisseur cherche en fait une solution militaire. En fait, les "négociations" ne sont qu'un moyen pour l'ennemi d'essayer de se dégager de la condamnation mondiale.

L'Union soviétique en Afghanistan et le Viet Nam au Kampuchea poursuivent et intensifient leurs crimes malgré les appels répétés, justes et raisonnables, de

M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique)

notre auguste assemblée à y mettre un terme. Sur ce plan, ils ne sont guère différents du régime d'apartheid qui poursuit ses crimes contre la population majoritaire noire de l'Afrique du Sud et contre la Namibie malgré les multiples résolutions et décisions de l'Organisation des Nations Unies.

En application de la résolution 1984/55 de la Commission des droits de l'homme, M. Felix Ermacora, rapporteur spécial, a établi un rapport édifiant sur les violations des droits de l'homme en Afghanistan, communiquant des faits irréfutables sur les bombardements et massacres de population, sur l'utilisation de gaz toxiques, les représailles et les actes de terrorisme, sur les tortures des prisonniers politiques, sur la situation des personnes déplacées en Afghanistan. Il nous révèle également que, par suite de l'occupation soviétique, 80 p. 100 des membres de l'intelligentsia ou de l'élite intellectuelle ont quitté le pays ou disparu. Depuis 1981, tous les jeunes hommes âgés de plus de 15 ans sont mobilisés dans l'armée. Actuellement, comme ils ne sont pas arrivés depuis six ans à éliminer la résistance nationale, les envahisseurs ont recours à des bombardements intensifs causant plus de morts parmi la population civile ainsi qu'une baisse vertigineuse de la production agricole, ce qui menace de créer une situation de famine avec son cortège de morts et de deuils.

Selon des sources sérieuses de la résistance afghane, depuis l'invasion soviétique, plus d'un million d'Afghans ont été tués, des dizaines de milliers d'autres ont été blessés et environ 70 000, notamment des enfants, ont été mutilés par des mines ou des jouets piégés sous forme de stylos ou petits animaux d'apparence inoffensive. La guerre d'agression menée contre le peuple afghan est de même nature que celle menée contre le peuple du Kampuchea : c'est une guerre d'agression menée par les expansionnistes et hégémonistes, qui est plus barbare que celle menée auparavant par les colonialistes et les impérialistes, car elle vise à avaler le territoire même au prix de l'extermination de tout un peuple, et de l'élimination de son identité nationale.

Par suite des sauvages attaques soviétiques, 8 000 à 9 000 réfugiés afghans arrivent chaque mois au Pakistan. On estime le total de ces réfugiés à quatre millions, dont plus de trois millions au Pakistan, à qui la communauté internationale rend un profond hommage pour sa politique humanitaire et aussi pour sa détermination de continuer à défendre les principes de justice, de liberté et de

M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique)

paix malgré le très lourd fardeau qui pèse sur lui depuis six ans. Par leur situation similaire de pays de première ligne face aux guerres d'agression expansionnistes et hégémonistes, le Pakistan et la Thaïlande jouissent de l'admiration de la communauté internationale, pour leur compassion et leur solidarité exemplaires envers les peuples victimes de ces guerres.

Malgré l'intensification des crimes de l'ennemi, la lutte du peuple afghan et de ses Moudjahidin continue à se développer favorablement. Les infiltrations et activités de sape et de division des agents du Khad, la police secrète de Kaboul, formée et dirigée par le KGB, n'ont pu empêcher les sept principaux mouvements de résistance afghans, de tendances politiques différentes, de former en mai dernier un front uni nommé "Alliance islamique des Moudjahidin afghans" pour coordonner leur stratégie de lutte et constituer un commandement conjoint contre les envahisseurs.

Non seulement les forces soviétiques ont échoué dans leur tentative de contrôler les provinces orientales et méridionales du pays, mais encore dans la capitale, Kaboul, le Palais présidentiel, la radio, l'aéroport, l'ambassade soviétique et les quartiers résidentiels des conseillers soviétiques sont constamment attaqués par les roquettes des Moudjahidin. La vallée du Panchir est presque entièrement sous le contrôle des Moudjahidin. La campagne appartient aux résistants. L'occupant n'est même pas en sécurité dans les villes.

Le moral des troupes fantoches et soviétiques ne cesse de diminuer, et les désertions se multiplient. Même en Union soviétique, comme les morts augmentent dans l'armée d'invasion, le mécontentement et l'opposition augmentent au sein du peuple malgré qu'il n'ait pas le droit de manifester ouvertement ses sentiments.

En cette année commémorative du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, qu'il me soit permis de réitérer, au nom du peuple et du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, notre soutien et notre solidarité indéfectibles à la lutte héroïque du peuple afghan. Le mieux pour moi est de citer son altesse royale Samdech Norodom Sihanouk, président du Kampuchea démocratique, qui écrivait dans son message à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, message publié et diffusé dans le document A/40/757/Add.1 :

"Le Kampuchea, depuis sa admission à l'Organisation des Nations Unies en 1955, n'a épargné aucun effort pour soutenir et encourager les peuples en

M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique)

lutte de par le monde pour leur indépendance et leur liberté. Aujourd'hui, depuis bientôt sept ans, il est contraint de poursuivre sa lutte contre une nouvelle forme de domination, d'oppression et d'asservissement étrangers. Cette nouvelle émergence se fait l'apôtre du respect des droits de l'homme, le défenseur intransigeant du droit des peuples à l'autodétermination, de la paix et de la sécurité internationales, mais elle foule aux pieds les libertés des autres peuples, lance des guerres d'agression et de génocide, détruit l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats, et remet en cause tous les droits chèrement acquis par les peuples et les nations. Connue sous le nom de hégémonisme ou expansionnisme, elle se manifeste par la violation impudente et cynique de tous les instruments de la Charte internationale des droits de l'homme. Ces violations se traduisent par la destruction des réalisations des peuples obtenues depuis plusieurs générations, par des massacres, des viols, des tortures, emprisonnements, intolérances religieuses, par la famine créée et utilisée comme arme de génocide, toutes ces calamités créées par l'ambition démentielle de cette nouvelle émergence et qui sont les principales causes des exodes massifs des réfugiés."

M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique)

Dans son allocution prononcée ici même, le 2 octobre dernier, Son Altesse royale le Président disait :

"... au vaillant peuple afghan et à ses héroïques moudjahidin qui mènent un combat semblable au nôtre, nous renouvelons notre soutien et notre solidarité fraternels et leur adressons notre profonde admiration et nos chaleureuses félicitations pour les brillants succès remportés contre les forces d'agression et d'occupation soviétiques. Il est certain que le peuple afghan ne se laissera jamais subjugué et que la seule solution au problème afghan ne peut être que le retrait total des forces soviétiques de l'Afghanistan afin que le peuple afghan puisse exercer son droit à l'autodétermination et décider lui-même de la forme de son gouvernement et de son système politique, économique et social sans ingérence étrangère, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies." (A/40/PV.18, p. 26)

C'est dans ces sentiments que ma délégation apportera son ferme soutien au projet de résolution A/40/L.11 sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales. Nous sommes convaincus que l'Assemblée qui, depuis l'invasion vietnamienne au Kampuchea et l'invasion soviétique en Afghanistan, a toujours refusé d'accepter le fait accompli dans ces deux pays, continuera de le faire, en apportant un soutien encore plus massif au projet de résolution A/40/L.11, comme elle vient de le montrer en adoptant la résolution 40/7 sur la situation au Kampuchea à une majorité encore plus écrasante. Il est important que l'Assemblée continue à faire connaître aux expansionnistes et hégémonistes, mondiaux ou régionaux, que la communauté internationale n'acceptera jamais qu'une nouvelle forme de domination et d'oppression étrangères vienne remplacer le colonialisme et le néo-colonialisme aujourd'hui presque révolus.

M. LI Luye (Chine) (interprétation du chinois) : Depuis l'invasion de l'Afghanistan par des forces armées étrangères à la fin de 1979, c'est la septième fois que l'Assemblée générale des Nations Unies examine la situation en Afghanistan. Toutefois, les autorités militaires étrangères d'occupation ont fait fi, année après année, des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et de l'opinion publique mondiale. Non seulement elles refusent de retirer leurs troupes, mais elles se livrent constamment à des opérations militaires à grande

M. Li Luye (Chine)

échelle, réprimant brutalement la juste lutte du peuple afghan contre l'invasion étrangère au rix d'effroyables désastres. Des centaines de milliers d'Afghans, dont des personnes âgées, des femmes et des enfants, ont été massacrés de sang-froid et d'innombrables maisons, écoles et mosquées ont été détruites. Les campagnes sont désertées, la production a considérablement baissé et le peuple mène une vie extrêmement difficile. En outre, des millions de réfugiés ont été contraints de quitter leur pays et de trouver un abri sur les terres des autres. Entre-temps, le régime de Karmal en Afghanistan, avec le soutien des agresseurs, a fréquemment violé l'espace aérien du Pakistan et bombardé sans discrimination les habitants paisibles de ce pays.

Comptant sur sa forte puissance militaire, une superpuissance a entrepris l'occupation armée de l'Afghanistan, petit pays islamique faible et non aligné; elle s'y cramponne en violation manifeste et délibérée de la Charte des Nations Unies et des normes régissant les relations internationales. C'est là non seulement une violation de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale d'un Etat Membre des Nations Unies, mais aussi une grave menace à la sécurité en Asie et à la paix dans le monde. De tels agissements ne peuvent que susciter une profonde inquiétude de la communauté internationale devant la situation en Afghanistan. Après la trente-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a adopté à une majorité écrasante une résolution demandant le retrait des forces étrangères de l'Afghanistan, la quinzième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères, la vingt-sixième réunion de la Ligue mondiale musulmane et d'autres organisations internationales ont publié des déclarations et adopté des résolutions exprimant la préoccupation que leur causait l'invasion de l'Afghanistan et demandant le retrait immédiat de ce pays des troupes de l'agresseur étranger, le rétablissement de l'indépendance de l'Afghanistan et de son statut de pays non aligné et le respect du droit à l'autodétermination du peuple afghan. Tout cela exprime pleinement l'aspiration dominante et la ferme demande de tous les pays et peuples épris de paix et de justice dans le monde. Ce point a été également souligné dans les déclarations sur la question faites par les représentants de la plupart des pays qui ont parlé à l'Assemblée générale au cours de la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation.

Le vaillant peuple afghan poursuit sa lutte contre l'agression étrangère depuis déjà six ans. En luttant pour défendre son indépendance nationale et sa

M. Li Luye (Chine)

survie, il s'est opposé à la force brutale et continue de résister, transformant l'ensemble de l'Afghanistan en champ de bataille contre les agresseurs. La lutte héroïque du peuple afghan a clairement montré que, dans le monde d'aujourd'hui, la politique de domination du monde par le recours aux forces armées et à la tyrannie exercée sur les faibles par la puissance et la conquête militaire, est vouée à l'échec. Quelles que soient les décorations qui peuvent embellir de tels actes hégémonistes, ils ne seront pas acceptés par les peuples et ne peuvent qu'être rejetés par l'histoire.

M. Li Luye (Chine)

La Chine et l'Afghanistan sont des voisins. Les deux peuples partagent une amitié traditionnelle déjà longue et ont toujours vécu dans l'amitié. Après l'établissement des relations diplomatiques officielles en 1955, les relations entre les deux pays se sont progressivement développées sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique. Toutefois, depuis l'invasion et l'occupation de l'Afghanistan par des troupes étrangères, la paix dans cette partie de l'Asie a été minée et la sécurité de la Chine a également été menacée. Le Gouvernement et le peuple chinois ont condamné énergiquement l'invasion et l'occupation étrangères de l'Afghanistan. Le Gouvernement et le peuple chinois sont fermement d'avis que les résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies sur la question de l'Afghanistan doivent être pleinement mises en oeuvre; les troupes étrangères doivent être immédiatement retirées de l'Afghanistan et sans condition; l'indépendance et le statut de pays non aligné de l'Afghanistan doivent être rétablis; le peuple afghan doit pouvoir décider lui-même de son propre destin sans ingérence étrangère et les réfugiés afghans doivent pouvoir retourner en toute sécurité et dans l'honneur dans leur patrie. Nous sommes en faveur d'un règlement politique de la question afghane et avons pris note des efforts déployés à cet égard par le Secrétaire général des Nations Unies. Toutefois, les autorités soviétiques ont jusqu'à présent refusé de retirer leurs troupes et s'efforcent même de forcer les autres à accepter le fait accompli découlant de leur agression et de leur expansion, posant ainsi un sérieux obstacle à la juste solution de ce problème. Nous continuons de croire que toutes les propositions pour un règlement politique doivent être conformes aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et assurer la mise en oeuvre des résolutions de l'Assemblée générale sur cette question. En outre, dans le processus d'un règlement politique, les vues du peuple afghan qui résistent à l'agression doivent être prises pleinement en considération et dûment reflétées.

Le Gouvernement pakistanais a fait des efforts inlassables pour le règlement politique du problème afghan. Nous apprécions la position juste du Pakistan en faveur des résolutions de l'Assemblée générale qui demandent fermement le retrait des troupes étrangères de l'Afghanistan. Le Gouvernement et le peuple pakistanais ont fait tout leur possible pour réinstaller de façon adéquate et pour aider des millions de réfugiés afghans, et le Gouvernement et le peuple iraniens ont

M. Li Luye (Chine)

également contribué au secours des réfugiés afghans. Leur esprit humanitaire leur a gagné les louanges et l'admiration de la communauté internationale et de l'opinion publique. Dans un effort visant à rechercher une solution à la question afghane, le Pakistan et d'autres pays ont parrainé cette année un autre projet de résolution sur "la situation en Afghanistan et ses conséquences sur la paix et la sécurité internationales", qui exprime le désir commun de la majorité écrasante des pays et peuples du monde. La délégation chinoise appuie ce projet de résolution et demande à tous les autres pays de faire de même.

M. STANGELAND (Norvège) (interprétation de l'anglais) : La guerre tragique en Afghanistan a déjà duré plus longtemps que la seconde guerre mondiale en Europe. L'occupation soviétique de l'Afghanistan se poursuit, malgré les appels renouvelés de l'Assemblée générale demandant le retrait des troupes étrangères. Chaque année on connaît une nouvelle escalade des activités militaires qui visent à écraser la résistance du peuple afghan, et chaque nouvelle poussée entraîne une nouvelle vague de réfugiés afghans dans les pays voisins.

L'invasion et l'occupation soviétiques de l'Afghanistan est une violation grave des principes et normes fondamentaux sur lesquels reposent les relations entre Etats. Une situation créée par le recours à la force en violation des principes reconnus du droit international est inacceptable pour tous les pays. Pour les petits pays en particulier, comme la Norvège, il est particulièrement important que les principes régissant les relations internationales soient respectés. Dans le cas de l'Afghanistan, ils ne le sont pas.

Il est angoissant, année après année, d'assister aux souffrances constantes du peuple afghan et d'apprendre que la société afghane se désintègre. La faim et la famine découlent de cette guerre brutale qui a entraîné le plus grave problème de réfugiés du monde d'aujourd'hui : quatre millions d'Afghans ont fui leur foyer et près de deux millions sont sans doute déplacés à l'intérieur même de l'Afghanistan. On ne saurait tolérer que cette situation se poursuive.

Pourtant, malgré les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général ainsi que par son représentant spécial, il n'y a pas eu de progrès réels vers un règlement négocié. Dans son rapport, le Secrétaire général note avec regret que, malgré un accord antérieur sur les modalités des entretiens de Genève et bien que les deux parties soient convaincues qu'un règlement politique est possible,

M. Stangeland (Norvège)

L'impasse sur la procédure des négociations a bloqué le processus diplomatique. Mon gouvernement partage les regrets et le souci du Secrétaire général et prie instamment les parties au conflit de renouveler leurs efforts en vue d'arriver à un règlement pacifique.

Ma délégation croit que le coeur du problème afghan se trouve dans la mauvaise volonté des envahisseurs soviétiques qui ne veulent pas examiner sérieusement la question du retrait des troupes. Si on ne s'engage pas à retirer toutes les troupes étrangères à une date bien précise, les souffrances du peuple afghan ne finiront pas. Nous prions encore une fois l'Union soviétique de contribuer de façon décisive à un règlement en prenant les mesures nécessaires pour mettre fin à son occupation de l'Afghanistan. Nous demandons également à l'Union soviétique d'examiner sérieusement les effets positifs possibles d'un règlement global sur d'autres questions internationales importantes et, en particulier, sur les relations entre l'Est et l'Ouest. Les autorités de Kaboul sont sans doute conscientes, après six ans de guerre et de destruction, que leurs efforts visant à asservir le peuple afghan sont vains.

Le droit des réfugiés afghans de retourner dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur est considéré comme l'un des éléments essentiels d'un règlement. Cela peut se réaliser grâce à la mise en oeuvre des trois autres éléments qui constituent le projet de résolution dont nous sommes maintenant saisis : retrait total des troupes étrangères de l'Afghanistan; rétablissement de l'indépendance et du statut d'Etat non aligné de l'Afghanistan; autodétermination du peuple afghan.

Mon gouvernement est aussi préoccupé par l'impact négatif de l'invasion militaire soviétique sur la situation de la région. Maintes fois, les attaques armées le long et à l'extérieur de la frontière avec le Pakistan ont violé l'intégrité territoriale du Pakistan. Nous demandons instamment une plus grande modération en vue d'éviter une nouvelle escalade du conflit.

M. Stangeland (Norvège)

La vulnérabilité de la position du Pakistan est un sujet de vive préoccupation. Sans parler des violations de sa frontière et de son espace aérien, le Pakistan a l'énorme fardeau d'accueillir la population de réfugiés la plus importante au monde à l'heure actuelle. La façon dont les autorités et le peuple pakistanais font face à l'afflux de près de trois millions de réfugiés mérite le respect et l'appui de la communauté internationale. J'aimerais par ailleurs rendre hommage aux organisations humanitaires de secours qui travaillent dans la région, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le Comité international de la Croix-Rouge en particulier, pour les efforts qu'ils font afin de soulager les souffrances des réfugiés afghans. Ces cinq dernières années, la Norvège a fourni 175 millions de couronnes norvégiennes - soit environ 22 millions de dollars des Etats-Unis - en assistance humanitaire. Elle continuera d'appuyer les opérations de secours tant qu'elles seront nécessaires.

M. BUCCI (Italie) (interprétation de l'anglais) : Les vues des dix Etats membres de la Communauté européenne à propos de la situation en Afghanistan ont déjà été clairement exposées au cours du débat par le représentant du Luxembourg. L'Italie partage et appuie cette position.

C'est la septième fois que l'Assemblée générale est saisie de la question d'Afghanistan. Elle a du reste déjà adopté un certain nombre de résolutions énonçant des principes généraux et sans équivoque pour son règlement et exprimant la profonde préoccupation que la situation continue de susciter pour la grande majorité des membres de la communauté internationale. Des appels répétés ont été lancés tandis que le Secrétaire général et son représentant spécial, M. Diego Cordovez, Secrétaire général adjoint, n'ont épargné aucun effort pour que les parties entament un véritable dialogue.

Toutefois, la crise ne s'est pas estompée. Bien au contraire, la tragédie du peuple afghan se poursuit. L'occupation soviétique continue. Aujourd'hui, la situation en Afghanistan reste marquée par les violations des libertés et des droits fondamentaux de l'homme, ainsi que par de grandes souffrances humaines, comme en atteste le sort réservé à plus de trois millions de réfugiés, que l'occupation étrangère a contraints de chercher refuge dans les pays voisins. De plus, les violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Pakistan se multiplient : les raids aériens et les bombardements ont déjà fait de nombreuses victimes à l'intérieur du territoire pakistanais.

M. Bucci (Italie)

Nous ne pensons pas que la solution au problème de l'Afghanistan puisse être trouvée par des moyens militaires. Nous appuyons un règlement politique, conformément aux principes de la Charte et aux résolutions pertinentes des Nations Unies. A cette fin, nous avons suivi avec le plus vif intérêt l'évolution récente de la mission de bons offices du Secrétaire général. Nous avons pris note des progrès techniques enregistrés à l'issue des quatrième et cinquième séries d'entretiens de voisinage, qui ont eu lieu à Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan, pour ce qui a trait en particulier à la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, aux garanties internationales et au retour des réfugiés. Toutefois, les questions politiques clefs comme le retrait des troupes étrangères restent à régler. Nous espérons que la prochaine série de négociations permettra également de progresser dans ces domaines essentiels.

Conformément aux principes que notre gouvernement a toujours défendus et à la position qui a été la nôtre par le passé, l'Italie s'associe aux autres pays membres de la Communauté européenne pour appuyer sans réserve le projet de résolution contenu dans le document A/40/L.11. Nous espérons sincèrement qu'il sera approuvé par la grande majorité des pays représentés à l'Assemblée, lesquels, nous le savons, souhaitent la création d'un Afghanistan indépendant et non aligné, où le peuple soit libre de décider de son propre destin.

La séance est levée à 19 h 15.